



« LE CAPEP, AGITATEUR DU POUVOIR D'AGIR ? »



*Synthèse de la recherche populaire
version intermédiaire de novembre 2023*



CAPEP

Siège social (Anzin) : Rue Jean Jaurès, 75 bis - 59410 Anzin
contact@capep.com
+33(0)327 300 493
www.capep-asso.fr



Avec l'appui de PERIFERIA aisbl

Siège social (Bruxelles) : Rue de la Colonne, 1 - 1080 Molenbeek
Bureau en Wallonie : Place de l'ilon, 13 - 5000 Namur
contact@periferia.be
+32(0)2 544 07 93
www.periferia.be

Rédaction : Periferia aisbl - 2023

Illustrations : ©Solenn Bihan <https://languedessine.fr/>

Toute reproduction autorisée et encouragée sous réserve de citer la source.

Et tous retours, commentaires, critiques et suggestions sont bienvenus !

Réalisée à partir du travail du groupe de Recherche populaire du CAPEP composé de :

*Anissa, Betty, Catherine, Damien, Flavie, François – Xavier, Habiba, Ikrame
Jean-Claude, Jessica, Julia, Lena, Loïc, Lukas, Maeva, Manon, Marie-Elodie, Marine,
Melissa, Michel, Nasma, Nathalie, Prisca, Romain, Sophie, Vanessa, Virginie & Zakiha.
Accompagné par Periferia aisbl*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
1. RECHERCHE POPULAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?	8
A. PRINCIPE	8
B. LE GROUPE	9
C. APPROCHE DÉFINIE PAR LE GROUPE	11
2. LE POUVOIR D'AGIR	14
A. ORIGINE	14
B. DÉFINITION	16
<i>À la fois le processus et son résultat</i>	16
<i>Trois niveaux indissociables</i>	17
C. LE DÉFI DE LA THÉORIE DE L'EMPOWERMENT : NE PAS SE LIMITER AU NIVEAU INDIVIDUEL	18
D. EXPLORER CES 3 NIVEAUX DANS LA RECHERCHE POPULAIRE	19
<i>Les changements au niveau individuel</i>	19
<i>Les changements au niveau collectif</i>	20
<i>Les changements au niveau sociétal</i>	21
E. BALISES D'ANALYSE UTILISÉES DURANT LA RECHERCHE	22
<i>Les 4 niveaux d'incidence</i>	22
<i>Les pouvoirs et capacités d'agir</i>	23
<i>À la recherche de récits(-ponts) de transformation</i>	24
3. LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	26
A. REGARD SUR LES POUVOIRS ACQUIS : L'ÊTRE PLUS QUE LE FAIRE	26
B. OFFRIR LES CONDITIONS DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR	29
<i>D'abord, sortir et faire sortir</i>	29
<i>Oser «aller vers» aussi en tant que professionnel·le</i>	30
<i>Retrouver de la confiance... envers nous-mêmes et les autres</i>	30
<i>Recherche ce qui fait sens et nous motive</i>	32
<i>Faire évoluer les consciences</i>	33
<i>...Et les pratiques d'insertion</i>	34
C. LES CLÉS PRATIQUES FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR	35
<i>Repartir de nous... à partir de nous !</i>	35
<i>Rechercher une position d'égalité</i>	36
<i>Avancer, toujours</i>	38
<i>Dépasser ses limites, oser</i>	39
<i>(S')Ouvrir des portes</i>	41
D. LES POSTURES D'ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR	42
<i>Privilégier l'humain et l'humilité</i>	42
E. DES ESPACES POUR FAIRE VIVRE LE POUVOIR D'AGIR AU SEIN DE LA STRUCTURE	46
4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	50
A. UN NOUVEL ESPACE INHABITUEL	50
<i>« La démarche, c'était pour moi avant tout de belles rencontres. »</i>	50
B. LE DÉFI DE TRANSMETTRE UNE MANIÈRE DE TRAVAILLER : UN EXERCICE QUI NOUS RAMÈNE AU CŒUR DU CAPEP	51
C. FAIRE VIVRE LA RECHERCHE	53
5. PAS LA FIN... MAIS LE PREMIER ACTE	56

INTRODUCTION

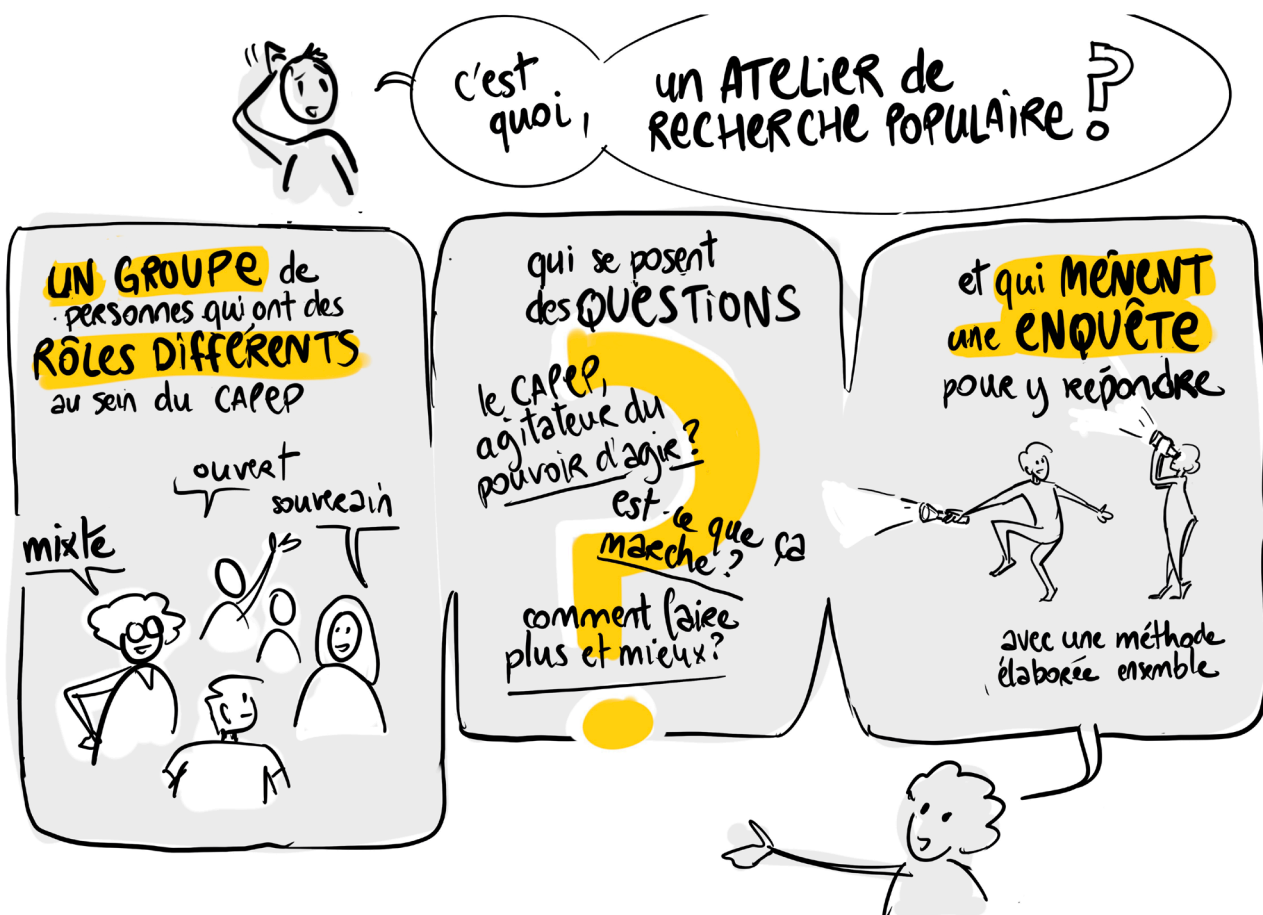
Dans le cadre de son année de célébration de ses 50 ans, le CAPEP a imaginé une programmation de rencontres et évènements mensuels autour de ses différents services et lieux d'implantation. Chaque mois, les salariés et les participant·es d'un atelier proposent une activité, conçue et animée par des personnes accompagnées par le service concerné, de manière à visibiliser et mettre en discussion un pan de l'action du CAPEP.

En parallèle, la structure a souhaité mener une grande réflexion et analyse sur la spécificité de son approche en matière de soutien à l'insertion : travailler à partir des capacités de celles et ceux qu'elle accompagne et chercher à renforcer leur pouvoir d'agir.

La finalité de cette recherche, c'est d'identifier ce que le CAPEP a fait de cette approche par le pouvoir d'agir, 50 ans après sa création : par quoi cela passe-t-il, qu'est-ce que cela produit et surtout comment le faire plus et mieux ? La recherche populaire a pour objectif de répondre à ces 3 questions.

Dans cet esprit de repartir des capacités de chacun·e, il n'aurait pas fait sens pour la direction et des membres de l'organe d'administration de mener une étude classique, encore moins de la confier à des chercheur·ses externes qui viendraient présenter le résultat de leurs observations une fois l'analyse aboutie. C'est assez naturellement que le choix de mener une recherche populaire s'est imposé.

Dans ce but, un groupe de recherche populaire a été constitué, avec l'aide de Fanny de Periferia, association belge qui œuvre depuis 25 ans pour que la voix de celles et ceux qui sont les moins entendu·es puisse être reconnue et influencer les décisions.



RECHERCHE POPULAIRE



Source image : Canva

1

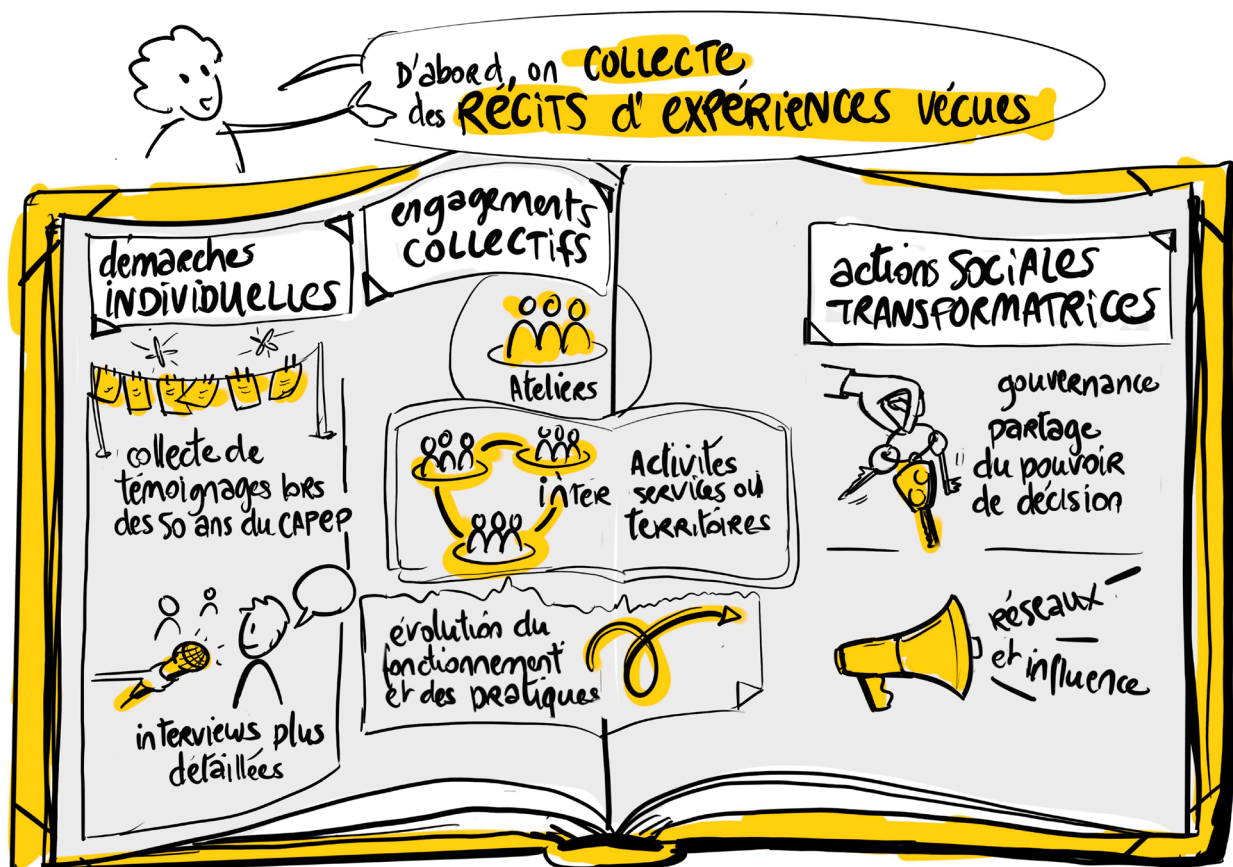
RECHERCHE POPULAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

A. Principe

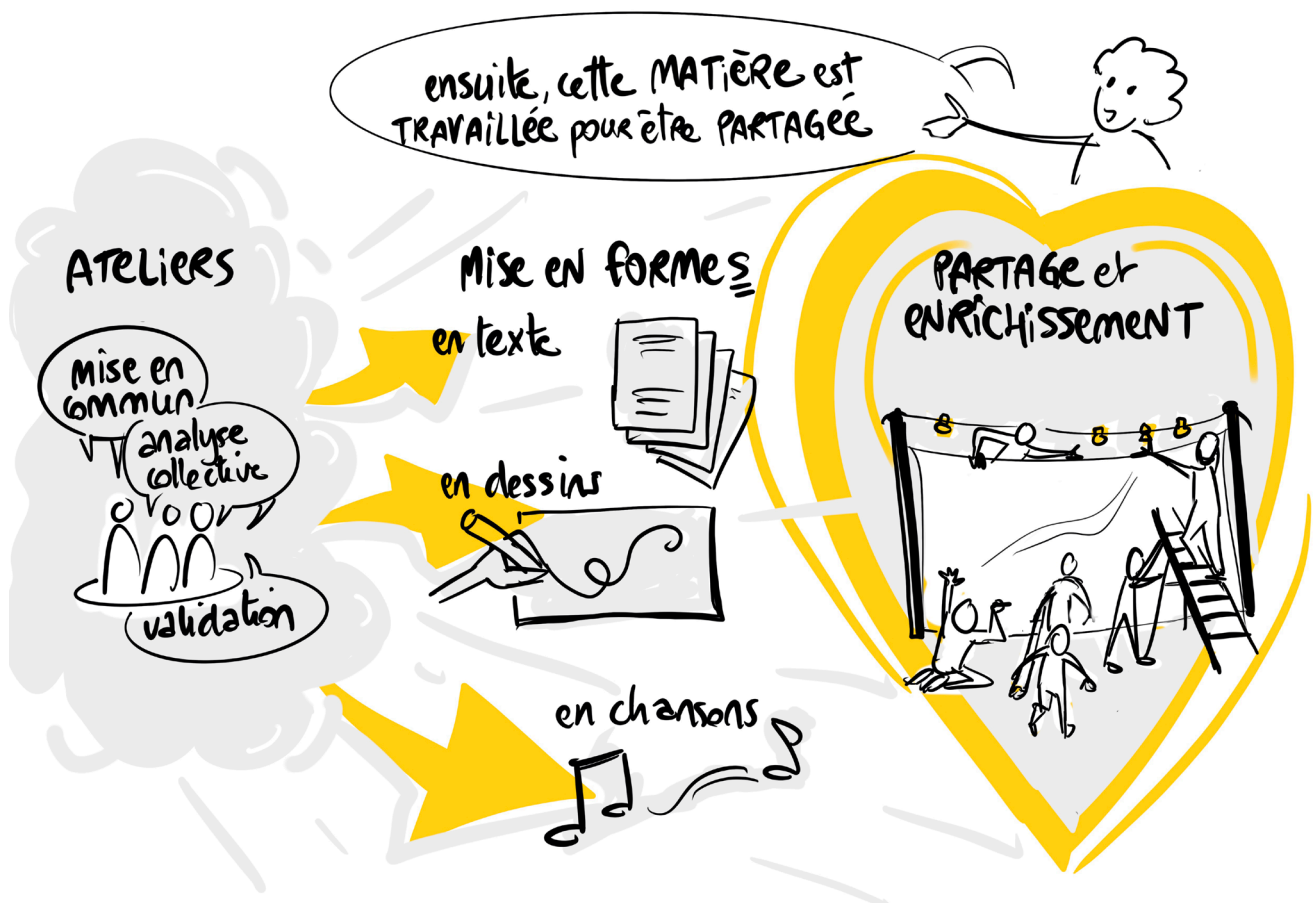
Les pratiques de recherche populaire sont notamment nourries par des approches de pédagogues tels que le brésilien Paulo Freire. Ces approches, visant l'émancipation des personnes les plus opprimées, reposent sur l'idée que toute personne, par son vécu et son expérience, produit du savoir et des connaissances dont toute autre personne peut se nourrir et apprendre. C'est, selon elles, par le croisement des regards et des réalités de vie différentes qu'un groupe d'individus peut s'instruire et avancer sur le chemin de l'émancipation personnelle mais surtout collective.

Inspirée de cette philosophie, la recherche populaire se distingue en plusieurs points des autres formes de recherches dites académiques ou scientifiques aux préceptes plus établis. Ainsi par exemple, la recherche populaire utilise comme matière principale les récits, ressentis, points de vue et expériences de personnes. Elle s'établit principalement à partir de savoirs « chauds », à l'inverse des savoirs « froids » issus de chiffres ou statistiques plus souvent désincarnés.

Dans le même esprit, la recherche populaire se distingue aussi par le fait qu'elle n'applique pas le principe de distanciation, que du contraire. Les chercheur-euses font partie intégrante de l'objet et de l'environnement de recherche qui les intéressent. Leurs récits et regards nourrissent la recherche autant que ceux des personnes auprès desquelles des savoirs seront collectés.



Enfin, la recherche populaire n'est régie par aucune méthodologie spécifique, figée une fois pour toute. Chaque groupe de recherche qui l'initie lui dessine ses contours, élabore ou choisit les méthodes de collecte et la manière de rassembler et traiter ces données. Chaque recherche populaire est unique...à l'image des personnes qui composent notre Planète.



Source image : ©Solenn Bihan

B. Le groupe

Le groupe de recherche populaire se veut :

- **mixte** (composé de personnes qui ont des rôles différents au sein du CAPEP),
- **ouvert** (à tout moment, de nouvelles personnes peuvent rejoindre la dynamique ou en sortir)
- **souverain** (le groupe construit le projet de recherche et la réoriente à tout moment si cela lui semble opportun).

Il a été constitué sur base volontaire, dès le lancement de l'année de célébration du 50e anniversaire.

Chaque membre du groupe endosse le rôle de chercheur et chercheuse populaire, c'est-à-dire qu'ils et elles mènent concrètement les étapes de la recherche : collecter les données, les analyser, identifier les prochaines étapes, (re)définir la méthodologie de recherche...

Un statut de chercheur « impliqué » : puisque chacun·e est un protagoniste quotidien du CAPEP. En ce sens, les membres du groupe de recherche populaire sont considérés comme **expert·es du CAPEP**.

Cette recherche est le fruit du travail de **28 personnes** : 12 membres de l'équipe professionnelle issu·es de 4 services*, 11 personnes accompagnées (dont 3 ayant clôturé leur accompagnement), 2 membres de la direction et de l'organe d'administration (dont la présence n'a pas été permanente pour assurer une réelle liberté de parole du groupe) et 3 membres extérieurs.

Merci à Anissa, Betty, Catherine, Damien, Flavie, François – Xavier, Habiba, Ikrame, Jean-Claude, Jessica, Julia, Lena, Loïc, Lukas, Maeva, Manon, Marie-Elodie, Marine, Melissa, Michel, Nasma, Nathalie, Prisca, Romain, Sophie, Vanessa, Virginie & Zakiha.

**La recherche aura également bénéficié des apports de toutes les personnes interviewées, à savoir comme Anissa, Abdelrhaman, Céline, Flavie, Isabelle, Jean-Marc, Jean-Claude, Leï-la, Ludivine, Maeva et beaucoup d'autres encore.
Merci à tou·tes !**

*Services Prévention spécialisée, Réseau Conseil, Accompagnement et Inclusion

C. Approche définie par le groupe

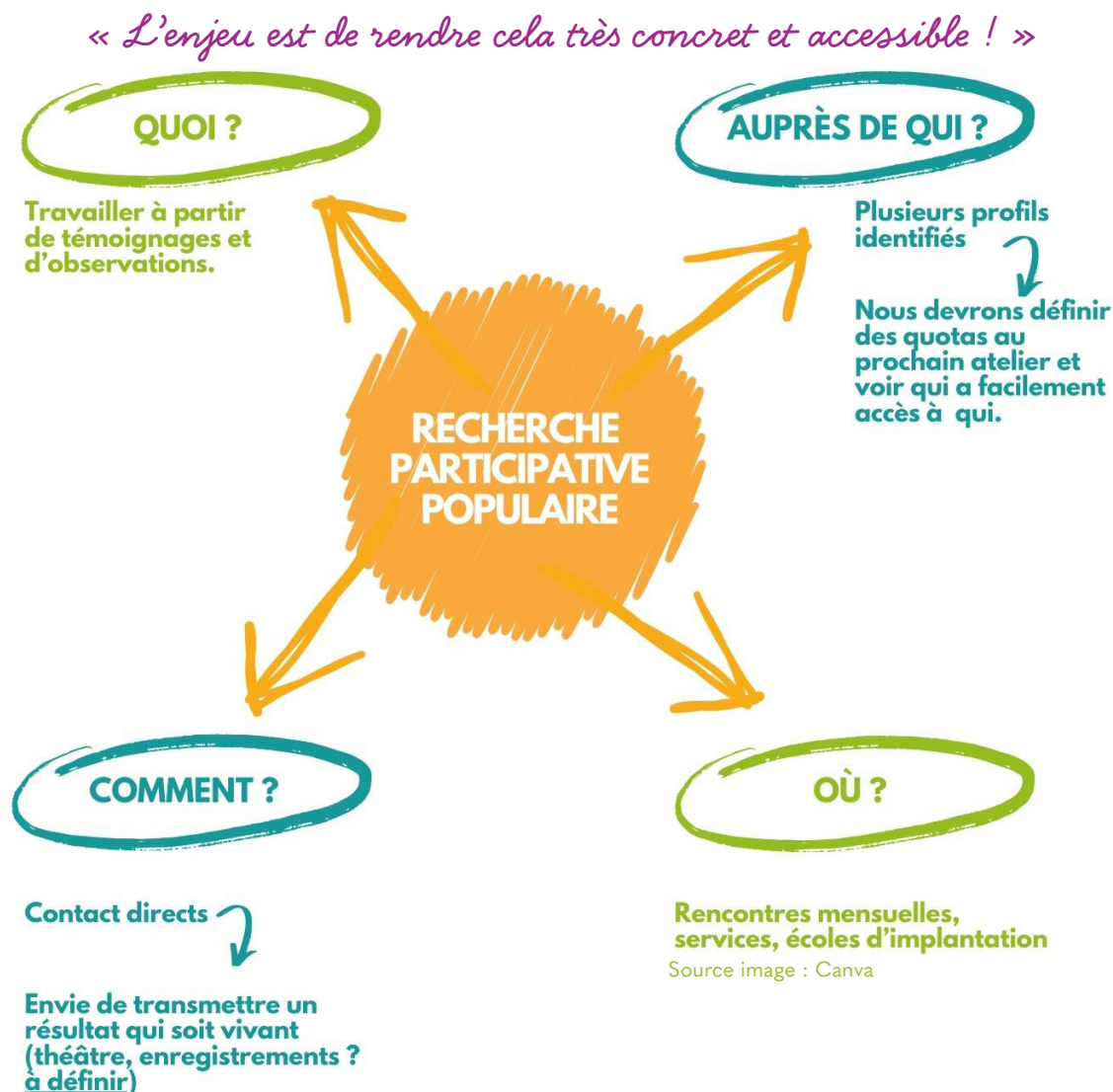
Le groupe de recherche populaire a choisi deux modes de collecte de données :

- 1 - L'observation lors des rencontres mensuelles prévues dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire**, auxquelles minimum deux membres du groupe étaient présent·es,
- 2 - Les interviews menées par des membres du CAPEP**, méthode de collecte la plus directe et vue comme plus rassurante pour des personnes peu habituées ou qui se sentiraient peu légitimes d'y répondre. Celles-ci ont été réalisées durant les rencontres mensuelles et en dehors.

Les contenus ont été collectés de manière écrite, orale, filmée ou enregistrée selon les cas, de manière à ce que chaque personne interviewée se sente à l'aise dans l'exercice. Les données collectées ont été mises en commun et discutées au démarrage de chaque atelier de recherche populaire afin d'être confrontées, comparées et commentées.

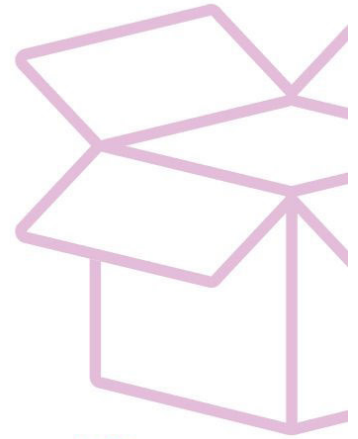
Sept **ateliers de recherche populaire** ont été organisés dans différentes antennes du CAPEP (Anzin, Louches, Somain). Lors de ceux-ci, Periferia a accompagné le groupe pour approfondir l'analyse à partir de leurs vécus personnels autant que des récits collectés.

Pour mener les entretiens, un **questionnaire** a été élaboré lors du second atelier. Celui-ci a été testé puis modifié par la suite. L'objectif de la collecte est d'identifier dans le discours d'autres **indicateurs du pouvoir d'agir et du renforcement des capacités**.





NOTRE QUESTIONNAIRE



**1. Que cherchiez-vous en venant au CAPEP ?
Et qu'y avez-vous trouvé ? Qu'y cherchez-vous encore ?**

2. Qu'est-ce que les rencontres au CAPEP ont changé chez vous ? Si vous deviez expliquer ce que le CAPEP a changé pour vous, vous diriez.. ?

3. Quel est l'évènement / le moment le plus marquant que vous ayez vécu au CAPEP ?



4. Et qu'est-ce que cela a produit ? En quoi cela vous a transformé ou a transformé quelque chose qui vous dépasse, vous, en tant que personne ?

5. Comment est-ce que ce que vous avez vécu au CAPEP a percolé/généré des changements dans un autre espace collectif dont vous faites partie ?



**6. En quoi le CAPEP accompagne-t-il le changement ?
Comment le CAPEP va-t-il / peut-il sauver le monde ?**

7. Aujourd'hui, quel serait votre message pour d'autres, pour la société?

8. Quelque chose d'autre que vous voudriez partager ?



Source image : Canva

Un atelier, organisé à Lourches, a été programmé pour renforcer l'**implication de jeunes** dans le processus de recherche populaire. Ces jeunes ont pu s'approprier le questionnaire et le tester au sein de leur groupe, ce qui a permis de nourrir la recherche à partir de leurs savoirs et regards. Par la suite, ces jeunes ont pris le rôle de chercheurs et chercheuses en interviewant d'autres jeunes de leur entourage, et ce de manière autonome.

Et enfin, le dernier atelier de recherche s'est déroulé avec l'appui de Solenn Bihan qui, en tant que facilitatrice visuelle, a accompagné le groupe dans l'expression par le dessin de leurs savoirs et réflexions sur le pouvoir d'agir. Cette nouvelle approche méthodologique a permis de faire émerger d'autres dimensions qui ont pu être intégrées dans la recherche et servir d'appui à la restitution des premiers résultats lors du moment de célébration de la fin des festivités des 50 ans du CAPEP, le 29 novembre 2023.

A. Origine du choix de la thématique par le CAPEP

C'est lors d'un conseil d'administration marquant le lancement d'une année anniversaire pour le cinquantenaire du CAPEP que la thématique du pouvoir d'agir a été désignée comme le fil rouge de l'ensemble des événements qui auront cours durant cette année. Comme l'indiquait le président du CAPEP, dans son discours d'ouverture, en janvier 2023 :

« Depuis la naissance de notre association, Le CAPEP porte une dynamique participative de réflexion et d'analyse autour d'un de ses fondements de pratique : le pouvoir d'agir.

Parmi les leviers majeurs du pouvoir d'agir : l'éducation permanente constitue notre boussole sinon notre ADN. Aussi, nous nous faisons forts de promouvoir l'éducation permanente pour toutes et tous à chacun des moments de leur vie car notre conviction s'appuie sur la croyance que chacun et chacune peut apprendre, peu importe l'âge et le statut.

Que nous vaut la liberté sans le pouvoir d'agir ? dit le philosophe et écrivain, Jean Tétreau. C'est par le prisme de sa force d'émancipation que nous adhérons à la philosophie de l'éducation permanente pour permettre aux personnes d'être en mesure de choisir le sens de leur existence.

En effet, notre conception de l'action sociale prend source dans l'affirmation du pouvoir d'action des personnes, en particulier celles qui se sentent exclues, pour leur donner des clés pour agir.

Dans un environnement en constante mutation, il nous semble primordial d'accompagner tout un chacun dans cette visée de promotion sociale, pour entretenir des compétences et des aptitudes qui leur permette de maintenir active leur citoyenneté.

En d'autres termes le pouvoir d'agir c'est : Avoir les cartes en main, maîtriser son destin, piloter sa vie, faire ses propres choix, décider pour soi...

Le pouvoir d'agir est une composante de l'auto-détermination

L'auto-détermination c'est le fait d'être acteur de sa vie, C'est le droit d'être en mesure de gouverner sa vie sans subir trop d'influences extérieures et selon ses propres capacités

C'est pourquoi nous attachons la plus grande importance à réaliser la majorité de nos actions au cœur des milieux de vie, en proximité directe avec celles et ceux qui nous accordent leur confiance pour les aider dans leur parcours.

L'ancrage territorial est également une valeur forte dans notre démarche d'« aller-vers » la population et consolide le sentiment d'appartenance de ceux-ci à un espace/bassin de vie ou même de notre territoire pluriel.

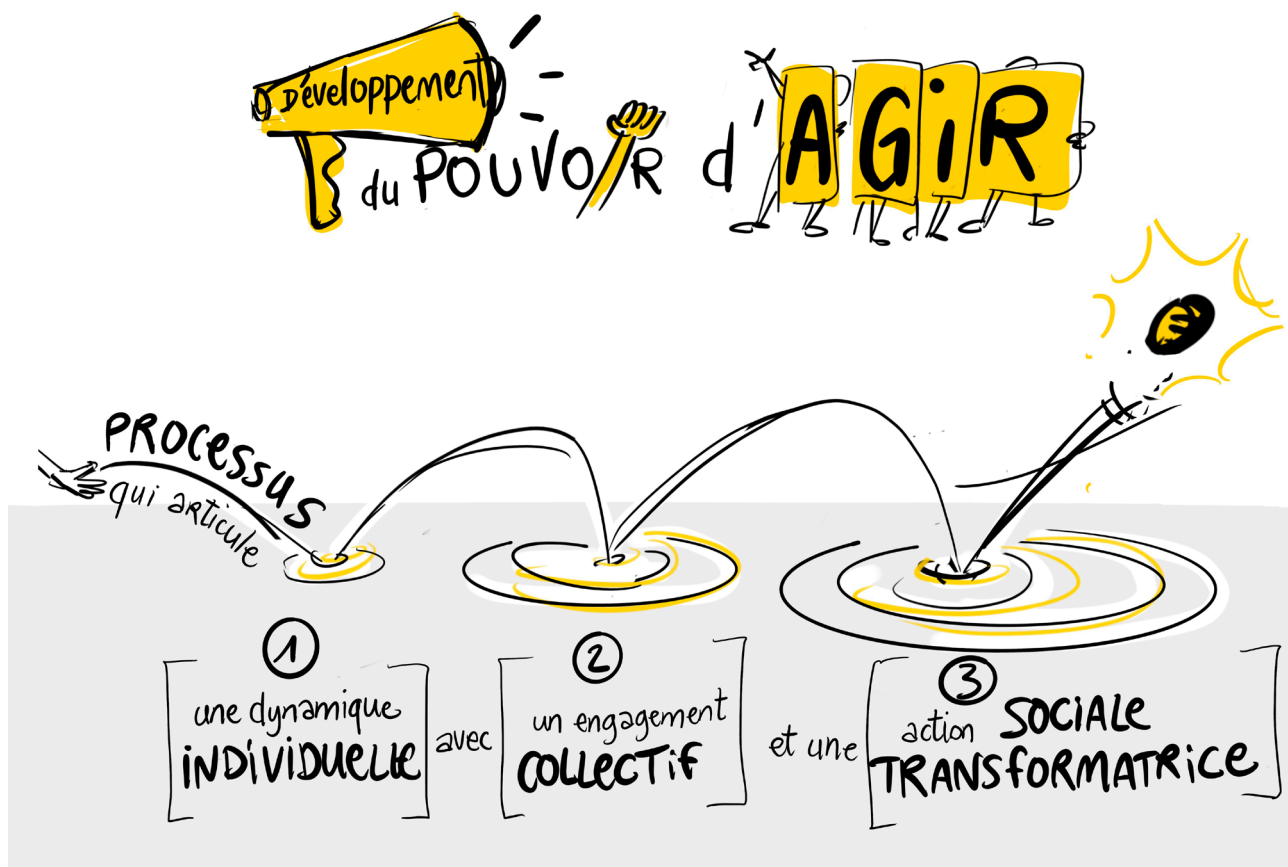
L'éducation, l'apprentissage, le développement des compétences, l'accompagnement sont donc les versions réorganisées de l'autodétermination, porteuse d'un potentiel de la capacité d'Agir sur lesquelles nous basons nos activités pour prévenir l'exclusion sociale et construire en faveur de la transformation sociale.

Enfin, La capacité d'Agir c'est être Agitateur de potentiels qui est notre slogan. Dès lors, développons, cultivons cette parcelle d'Utopie et de Résistance qui nous anime afin d'être des Agitateurs de Potentiel.

Le Pouvoir d'Agir, vous l'avez compris, sera notre fil rouge tout au long de cette année 2023 avec Periferia, association internationale qui va nous appuyer à travers les dimensions-clés de cet accompagnement en vue de faciliter le questionnement sur ces enjeux de pouvoir d'agir et l'émergence de perspectives futures pour le CAPEP ».

B. Définition

Pour mener cette recherche, Periferia a suggéré de repartir de la définition du DPA (développement du pouvoir d'agir)* reprise ci-dessous, de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener. C'est une des définitions les plus généralistes que l'on puisse trouver sur ce concept (aussi appelé em**POWER**ment en anglais et em**POUVOIR**ement au Québec).



En des mots plus simples, on peut aussi définir le pouvoir d'agir comme : « parvenir à voir positivement ses capacités pour AGIR avec et pour d'autres ».

À la fois le processus et son résultat

La notion de développement du pouvoir d'agir a ceci de particulier qu'il « articule deux dimensions, celle du **pouvoir**, qui constitue la racine du mot, et celle du **processus d'apprentissage pour y accéder**. (...) Il dit à la fois le pouvoir à rechercher, à obtenir, à conquérir, et le processus d'apprentissage, d'acquisition des connaissances qui permet d'y accéder sur un double plan individuel et collectif. »**

Pour mener cette recherche, à travers les récits et histoires des personnes interrogées, nous avons tenté d'identifier des indicateurs de pouvoirs et de capacités que les personnes ont acquis, mais tout en cherchant à mettre en lumière les éléments qui ont permis cette acquisition, qu'il s'agisse de moments-clés, d'activités spécifiques, de postures adoptées ou autres.

* Gilles Boenisch, « Marie-Hélène BACQUE, Carole BIEWENER, L'Empowerment, une pratique émancipatrice ? », Questions de communication [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 25 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9920> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9920>

** « (...) cette possibilité de transformation passe inévitablement par la constitution de "contre-pouvoirs, conçus non seulement en termes d'opposition au pouvoir, mais de création, d'invention, d'expérimentation dans les différents champs de la vie sociale", qui engagent les possibilités d'agir à la fois individuellement ou collectivement avec une vision politique en termes de "transformations sociales profondes", impliquant la prise en compte de différentes formes de pouvoir : pouvoir de, pouvoir avec, mais aussi pouvoir sur (pp. 144-145). » Ibidem, (p. 6).

Trois niveaux indissociables

Comme cela apparaît dans la définition, le développement du pouvoir d'agir combine trois niveaux que l'on ne peut dissocier.

- 1** - Le niveau individuel qui comprend l'émancipation, l'estime de soi, l'acquisition de compétences et savoirs (-être, -faire, connaissances), l'épanouissement, l'autoréalisation des individus ;
- 2** - Le niveau collectif qui se rapporte aux phénomènes de reconnaissance de groupes ou de communautés ainsi que les formes d'agir collectivement et de s'engager dans le collectif ;
- 3** - Le niveau sociétal ou politique qui se rapporte aux actions sociales visant à transformer la société (souvent en s'opposant à des pouvoirs en place ou des modes de pensée dans lesquels on ne se retrouve pas ; ou en inventant et expérimentant d'autres manières de faire*).

Le cheminement de développement du pouvoir d'agir suppose un passage par les trois dimensions : d'un changement individuel, on entre dans une dynamique collective qui vise une transformation sociétale (qui dépasse les intérêts propres de la personne ou du collectif).

*« Le Pouvoir d'agir c'est une démarche. Plus on est ouvert,
plus on est libre et plus on grandit. »*

« C'est le mouvement d'aller vers... »

*« C'est un peu comme une phrase que m'a dit un jour le président
des magasins Carrefour,
une phrase qui m'a toujours beaucoup inspiré :
"Plus on délègue et plus on est reconnu dans sa fonction de manager." ».*

(paroles de chercheurs et chercheuses populaires – Ateliers #1& 2)

*Ibidem, (p. 6).

C. Le défi de la théorie de l'empowerment : ne pas se limiter au niveau individuel

Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener mettent en avant une évolution importante du concept d'empowerment au fur et à mesure qu'il a voyagé et été utilisé dans d'autres pays. La théorie du développement du pouvoir d'agir s'est progressivement « dépolitisée », ce qui se traduit en particulier par la « disparition des dimensions sociales ou politiques au profit d'une approche individuelle » (p. 140). Pourtant, l'empowerment implique une transformation des relations entre les individus et les institutions, entre le collectif et les institutions, entre les pratiques et leurs contradictions. »*. Une évolution qui pose un problème fondamental pour comprendre le développement du pouvoir d'agir.

« L'empowerment désigne "un processus sociopolitique qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformatrice". Or le succès de la notion dans l'intervention sociale comme dans le développement international s'est accompagné de l'affaiblissement, voire de l'abandon, des dimensions sociales et parfois collectives au profit de démarches [...] personnelles » (p. 144). Comme l'expliquent Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, pour que l'empowerment puisse être plus qu'une méthode de développement ou d'adaptation et de responsabilisation des individus et reste un projet d'émancipation, « se posent à la fois la question de l'intégration et celle du dépassement des individus et des groupes dans une perspective politique » (p. 144). »**

Le processus de développement du pouvoir d'agir ne peut se construire que dans une visée de transformation sociale : c'est-à-dire de « faire bouger les lignes », de « changer la société », de « faire évoluer les mentalités », etc. Et pour y parvenir, elle accompagne les personnes concernées par les situations problématiques pour qu'elles puissent identifier, élaborer et mener elles-mêmes des actions collectives pour y parvenir.

*Ibidem, (p. 6).

**Ibidem, (p. 6).

D. Explorer ces 3 niveaux dans la recherche populaire

Dans le cas de notre recherche populaire, il est apparu essentiel d'atteindre une analyse qui s'attacherait aux 3 dimensions du développement du pouvoir d'agir. Très vite, il est apparu que chacune d'elle nécessiterait une approche un peu différente.

Les changements au niveau individuel

Le lancement de l'année des 50 ans du CAPEP a eu lieu le 19 janvier 2023 lors d'un évènement réunissant les membres du CAPEP (professionnel·les et personnes accompagnées) ainsi que leur réseau de partenaires de l'arrondissement valenciennois. A l'occasion de cette journée, les participant·es ont été invité·es à répondre à une série de questions posées au sein de petits **ateliers d'échanges et via des porteurs et porteuses de parole**.

Les questions adressées aux participant·e·s :

- Quels sont vos super pouvoirs pour agir ?
- Comment êtes-vous passé·es du savoir au pouvoir agir ?
- Identifiez 5 manières de faire qui accompagnent le développement du pouvoir d'agir ?
- Identifiez 5 manières de faire qui freinent le développement du pouvoir d'agir ?
- Quelle serait la boîte à outils pour que chacun développe leur pouvoir d'agir ?
- C'est quand la dernière fois que vous avez pu agir pour améliorer le quotidien ?

Notre recherche populaire a débuté dans le courant du mois de février à la suite de cet évènement. Elle a donc pu repartir de cette matière collectée. Dès lors, nous disposons déjà d'un bon matériau pour ce niveau individuel, même si nous avons continué à le renforcer au travers des **interviews et récits collectés**.

Le niveau individuel apparaît donc assez rapidement dans la recherche, ce qui ne nous surprend pas tellement puisque l'action première du CAPEP est d'accompagner des personnes dans leur processus d'insertion sociale et professionnelle.

Les changements au niveau collectif

Pour le niveau collectif, nous imaginons que les transformations à observer se situeraient essentiellement :

- au travers des ateliers mis en place par la structure,
- au sein des activités interservices ou territoires, dont les rencontres mensuelles de l'année d'anniversaire 2023
- dans les évolutions de pratiques, décisions et fonctionnement des services et/ou de l'ensemble de la structure.

Certains services ont développé une **approche méthodologique ancrée dans le collectif**, c'est notamment le cas du service « formation » et de certaines actions du service « accompagnement ». Les actions du service prévention allient du collectif et de l'individuel, en fonction du cadre qui sera le plus sécurisant pour les participant·es. Pour d'autres, l'approche reste essentiellement individuelle, même si « in fine, toutes les actions visent la réinsertion dans le collectif du territoire, dans la société ».

Pour explorer ces dimensions collectives, le groupe de recherche populaire a donc orienté le questionnaire prioritairement sur ces dimensions. Les **ateliers de recherche populaire** se sont particulièrement focalisés sur ces niveaux collectif et sociétal.

Enfin, le dernier atelier de recherche populaire a été organisé autour des **enjeux de gouvernance** en interne du CAPEP : l'institution étant le premier lieu où le projet associatif de développement du pouvoir d'agir s'ancre et se déroule.

Le groupe de recherche populaire a donc orienté le questionnaire de recherche populaire et le processus d'analyse des réponses de manière à questionner prioritairement ces niveaux collectif et sociétal.

Extraits du questionnaire :

- Quelles capacités collectives avez-vous acquises grâce au CAPEP ?
- Au CAPEP, vous sentez-vous faire partie d'un collectif, d'un groupe ? Et ailleurs ? A quoi sentez-vous que vous faites partie d'un groupe, de quelque chose de collectif ?
- Quel impact les actions du CAPEP ont-elles sur la société ? Ou dit autrement : quels impacts le CAPEP a-t-il au-delà des personnes qu'il accompagne ? Ou encore : si le CAPEP n'existait pas, qu'est-ce qui serait radicalement différent ?

Les changements au niveau sociétal

Enfin, le groupe de recherche est parti de l'hypothèse que les transformations sociétales correspondraient à la fois à l'influence que le CAPEP exerce sur son environnement (champ d'intervention, subsides et réglementations, structures partenaires...) ; mais aussi aux actions militantes menées "indépendamment" par les personnes qui l'ont fréquenté ou la fréquentent encore.

Assez rapidement, il nous est apparu que ces niveaux seraient plus difficiles à appréhender. Ceci, pour plusieurs raisons :

- d'abord, **la spirale de dévalorisation et de perte de confiance** dans laquelle s'inscrivent une partie des personnes accompagnées qui rend difficile l'exercice de se projeter dans une perspective de pouvoir transformer la société. Ainsi, les réponses aux questions « Quels impacts pensez-vous avoir sur la société ? » ou « Si demain, vous pouviez transformer le monde... » ont souvent été du type « Moi ? Transformer la société ? Non je ne pourrais pas. ».
- ensuite, parce que la mission première du CAPEP vise avant tout la réinsertion individuelle, dès lors, dès qu'une personne a repris pied dans son parcours d'insertion, elle quitte la structure pour poursuivre sa route. Si des liens se maintiennent bien souvent, il n'est pas toujours facile d'avoir une vue globale sur ces cheminements en dehors de la structure.
- En conséquence, quand les personnes accompagnées sont suffisamment sûres d'elles pour rejoindre une association, s'engager en tant que bénévoles dans un projet, intégrer un groupe militant...cela se passe en dehors du CAPEP.

L'impact de transformation sociétale du CAPEP peut donc se mesurer au niveau institutionnel, à la fois en interne (développement du pouvoir d'agir des professionnel·les, partage de pouvoir de décision, espaces de gouvernance...), et à la fois au niveau du réseau de partenaires et du territoire, à savoir, qu'est-ce que la structure du CAPEP permet de faire bouger comme lignes dans le territoire ou dans le champ professionnel de la formation, la prévention ou l'insertion. Ce dernier niveau a notamment été abordé lors du dernier atelier de recherche populaire, avec l'appui du directeur et de la directrice adjointe du CAPEP ainsi que d'un membre du Conseil d'administration, par ailleurs impliqué plus largement dans la recherche.

Si le niveau sociétal apparaît bien au niveau de la recherche, il a été imaginé que cette dimension serait à renforcer. La stratégie définie est d'en faire l'objet des ateliers de discussion qui suivront la présentation des premiers résultats de la recherche, lors de l'évènement de clôture des 50 ans du 29 novembre 2023. Par la suite, il a également été envisagé que ces questions pourraient être reprises au sein d'autres espaces, comme le CSE ou les réseaux de croisement d'associations dont le CAPEP fait partie.

E. Balises d'analyse utilisées durant la recherche

Les 4 niveaux d'incidence

Pour mieux distinguer, et donc questionner, les trois niveaux du développement du pouvoir d'agir, le groupe de recherche populaire s'est frotté plusieurs fois au schéma des **4 niveaux d'incidence*** proposé par Periferia.

« L'incidence est la répercussion, directe ou indirecte, d'une action qui se traduit par une évolution : des relations entre les acteur-rices, des perceptions des uns vis-à-vis des autres, et/ou des modes de fonctionnement collectif et notamment des prises de décisions. »

Bien qu'assez proche des 3 dimensions du développement du pouvoir d'agir vues précédemment, ce schéma permet d'identifier plus facilement des formes de transformation qui peuvent survenir, en invitant à observer les changements qui ont pu se produire :

- au niveau des comportements (individuel),
- des relations entre individus ou organisations (collectif),
- des organes et personnes qui détiennent le pouvoir de décision (sociétal),
- des décisions, cadres et références (sociétal).

*L'analyse de l'incidence, dont ce schéma est issu, est abordé dans la publication « L'incidence politique », publiée par Periferia en 2016 et librement consultable en ligne.



Source image : ©Periferia

Les pouvoirs et capacités d'agir

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INCIDENCE



La première racine du développement du pouvoir d'agir est la notion de « pouvoir », un pouvoir qui mène à la mise en action dans le but de transformer la société, comme nous l'avons introduit précédemment.

Mais de quel pouvoir parle-t-on ? Le texte de Gilles Boenisch que nous avons exploré dans le chapitre précédent met en avant 3 types de pouvoir : « pouvoir de », « pouvoir avec », mais aussi « pouvoir sur ». La définition du pouvoir d'agir aborde aussi la notion de développement de « compétences » qui se rapportent à la fois à des « savoirs » et des « capacités », et notamment :

- 1- Les capacités intellectuelles (comprendre, analyser, imaginer)
- 2- Les compétences et savoir-faire
- 3- Les connaissances et savoirs
- 4- L'état d'esprit et l'attitude
- 5- Les ressources et moyens pour agir



Source image : Canva

À la recherche de récits(-ponts) de transformation

« Le Pouvoir d'agir, ça se sent dans les détails :
il faut fouiller pour le détecter ! »

Enfin, pour faciliter la réflexion et l'expression des transformations vécues, le groupe de recherche populaire a essayé de collecter des « récits-ponts », la notion de « ponts » correspondant aux moments de passage d'une dimension à une autre.

Les récits-ponts correspondent donc à des histoires personnelles qui racontent comment :

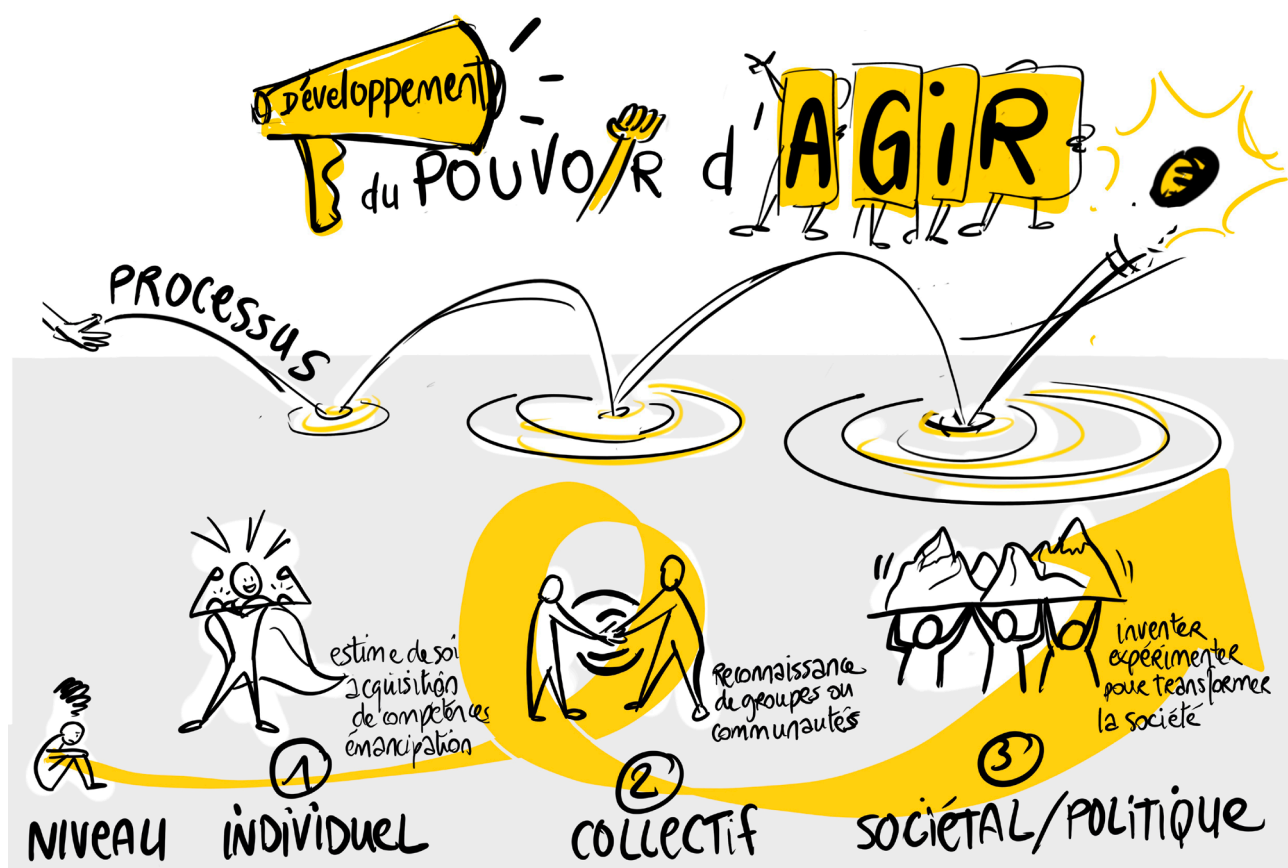
Une personne qui souhaite améliorer ses propres conditions de vie s'engage dans une action individuelle qui va lui permettre d'acquérir de nouvelles capacités...



grâce auxquelles elle va pouvoir progressivement s'ouvrir à d'autres (personnes, groupes, environnements, organisations...)...



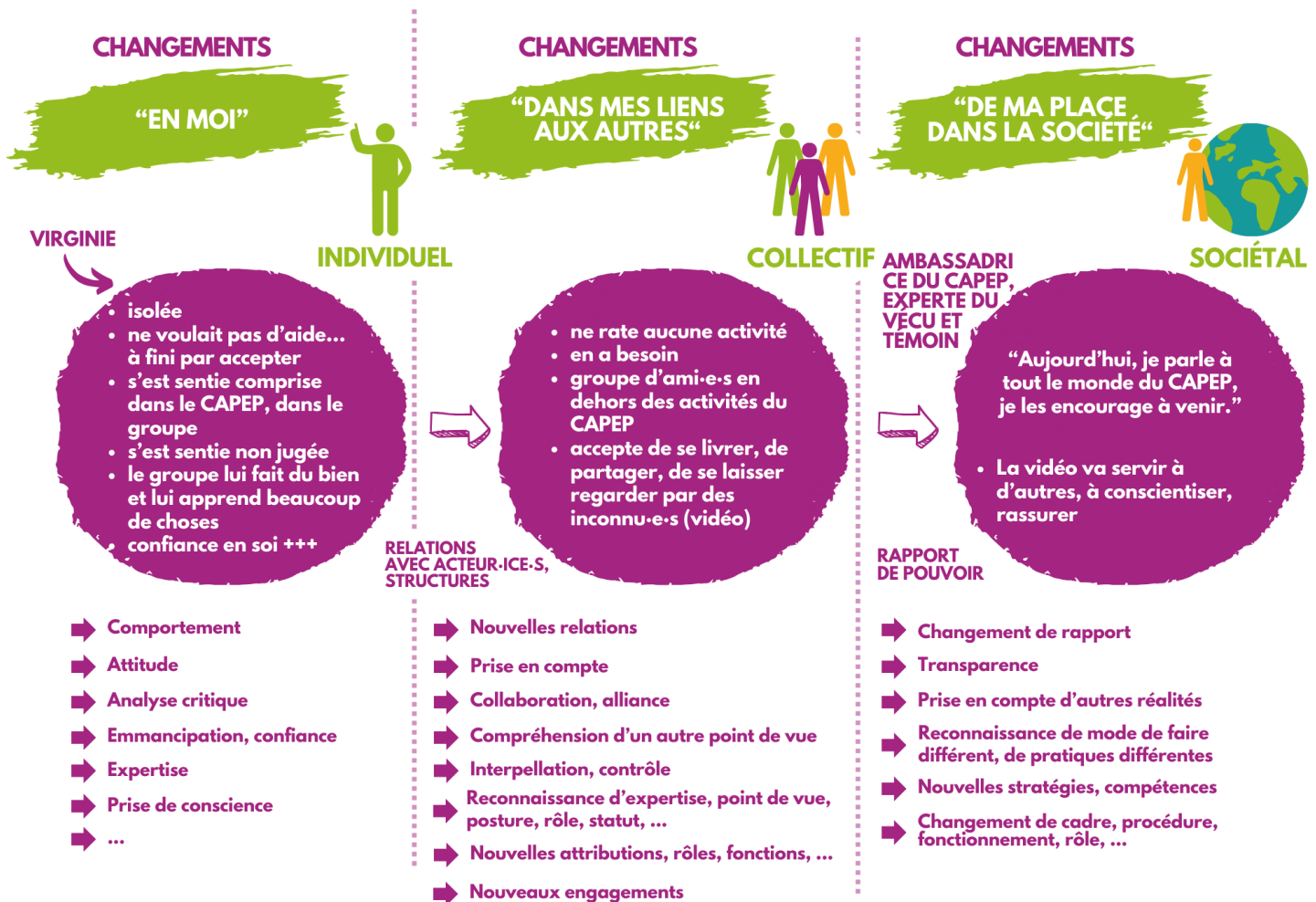
et petit à petit s'engager dans une « lutte », une cause qui vise une amélioration des conditions de vie d'autres personnes.



Source image : © Solenn Bihan

Lors de l'atelier de facilitation visuelle, la facilitatrice visuelle a partagé au groupe son regard extérieur à la recherche. Elle a identifié un champ lexical relatif au mouvement (avancer, ne pas reculer...), à l'image du voyage, du chemin (trouver sa voie...), au fait de grandir et pousser (faire germer les consciences, esprit de famille..).

Elle nous a dès lors amené-es à aborder les résultats de la recherche sous forme de récits d'aventures, partant d'une situation de départ, suivie d'une transformation, puis d'une situation d'arrivée. Ces expressions sont venues habilement compléter les récits ponts.



Source image : Canva

3

LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Les résultats de la recherche sont le fruit de la réflexion du groupe de recherche populaire qui s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2023. Ils ressortent à la fois du croisement des éléments collectés par chacun·e lors des interviews ainsi que d'une réflexion plus approfondie lors des ateliers.

Dans l'esprit de la recherche populaire, le texte de l'analyse articule tant des citations que du texte analytique.

A. Regard sur les pouvoirs acquis : l'être plus que le faire

Comme expliqué dans l'introduction, une grande partie des réponses concernant les « pouvoirs acquis » ont été collectées durant la journée de lancement des festivités du 50^e anniversaire du CAPEP.

« Quels sont vos super pouvoirs pour agir ? »*

- 72% correspondent à des « savoir-être », attitudes et états d'esprit
- 19% correspondent à des compétences et « savoir-faire »
- 9% correspondent à des « connaissances et savoirs ».

« Comment êtes-vous passé·es du savoir au pouvoir agir ? »

- Actions individuelles : ±60 réponses conséquences d'un renforcement de l'estime de soi et de l'acquisition de compétences (la motivation, l'énergie, suivre ses rêves, être maître de ses choix, donner du sens, s'autoriser à...)
- Engagement collectif : 2 réponses « l'effet de groupe », « contacter des partenaires »
- Actions de transformation sociétale : 1 réponse « Militer pour mes droits et ceux des autres ».

*Réponses, assez brèves, récoltées grâce à la méthode de Porteur de parole.

Lorsque nous nous intéressons spécifiquement à ces réponses, nous remarquons une première tendance : la majorité des réponses correspondent au niveau des personnes elles-mêmes, et ce sous deux formes :

- 1** - Le renforcement des pouvoirs est surtout perçu comme des évolutions de comportements, de postures des personnes accompagnées :
Par exemple : être à l'écoute, ne rien lâcher, rester positif, oser sortir de sa zone de confort, respecter ses désirs, ne pas être sur le détail, mais plus sur le global, s'adapter, se remettre en question...
- 2** - Ce sont ces changements de posture, de pensée sur soi-même qui permettent de mettre en pratique ou d'exercer un pouvoir d'agir.

« Je pense que ce pouvoir, je l'avais en moi. On ne me l'a pas donné. Il s'est révélé petit à petit à travers plein d'éléments successifs. D'une rencontre à l'autre, des portes se sont ouvertes. J'ai essayé des choses : j'ai fait un service civique, j'ai commencé à travailler, puis je suis revenu à mon projet de formation... Dans mon parcours scolaire, je suivais des cases en essayant de rentrer dedans, sans me pencher sur moi-même et sans que je sache vraiment comment décider. Ici, j'ai senti une saveur authentique de l'humain, du lien, de la cohésion sociale. Ça m'a remis sur la voie, sur ma voie. Ça m'a réveillé et ça a résonné en moi. »

La tendance se confirme au travers des autres questions (« qu'est-ce qui favorise ou freine le développement du pouvoir d'agir »), les réponses pointent essentiellement la manière d'être et de penser des personnes. Les réponses collectées durant la recherche populaire ont confirmé cette observation.

« Il faut apprendre à s'aimer. Si on ne s'aime pas, on n'arrivera jamais à rien. Si on s'aime, si on apprend à avoir confiance en soi, de plus en plus, si on ose demander de l'aide, alors on avance. Quand on ne s'aime pas, quand on se dénigre, qu'on se dit qu'on n'est qu'une merde, qu'on ne sert à rien, c'est là qu'on ne fait rien, qu'on n'avance pas. Il faut apprendre à s'aimer, s'aimer à l'intérieur... pour aimer la vie. C'est comme ça qu'on avance. »

Les dimensions collective et sociétale apparaissent davantage dans les réponses à la question des outils et ressources pour développer son pouvoir d'agir.

Collectif

- Alimenter les réseaux associatifs
- Travail en partenariat :
 - | Se coordonner
 - | Informer
 - | Réfléchir ensemble
 - | Mener des actions
- Recherche-action pour permettre aux personnes concernées d'interagir
- Créer des espaces de valorisation
- Budget participatif : donner les moyens d'agir aux habitant·e·s

Sociétal

- Agir sur les politiques sociales pour :
 - | Faire évoluer les cases dans lesquelles le « public doit entrer »
 - | Mettre en place des Forums citoyens
- Projet de développement dans le temps
- Influencer sur la dynamique des territoires
- Regarder le monde d'une autre façon

Ce que cela nous apprend :

Nous savions que le développement du pouvoir d'agir partait de changements au niveau individuel. Toutefois, nous observons que l'action première du CAPEP ne s'inscrit pas tant dans l'objectif de transmettre des compétences et savoirs aux personnes concernées – comme on pourrait le penser d'une structure proposant un service de formation – mais plutôt d'offrir des conditions pour qu'elles puissent elles-mêmes prendre conscience de leurs capacités et se mettre en mouvement davantage propre à l'éducation permanente.

Le processus de (ré)insertion socioprofessionnelle n'est possible que si la personne concernée est pleinement actrice de son cheminement. Le pouvoir d'agir ne peut pas lui être donné, elle en dispose déjà. La structure peut simplement lui offrir les conditions pour qu'elle en prenne conscience et qu'elle le mette en pratique.

La dimension collective sera plus ou moins présente, selon le type d'actions mises en place par chaque service. Le collectif est vu comme étant au service du processus individuel de chaque personne accompagnée. Il est un outil, une stratégie activée ou non à un moment donné pour travailler le lien, aider à dépasser des freins personnels.

Des perspectives de transformation sociétale sont évoquées, même si peu nombreuses.

B. Offrir les conditions du processus de développement du pouvoir d'agir

D'abord, sortir et faire sortir

« La première chose, c'est de sortir ; sortir de la maison. Sortir du train-train quotidien. Ça m'a obligé à sortir de chez moi. Aujourd'hui je le fais un peu plus, mais ça reste difficile. »

« Je suis sorti de la spirale du : foyer, douche, courses, télé et attendre que ça passe... »

Même si on ne vit pas de manière isolée, la plupart des témoignages recueillis parlent d'une forme de précarité sociale, souvent avec des situations qui s'enchaînent : isolement social, ruptures familiales, exclusion du marché de l'emploi, manque de personnes ressources, de soutien, difficultés à entrer en relation, difficultés à s'exprimer publiquement, etc. Des situations souvent renforcées par d'autres formes de précarité qui peuvent accentuer le sentiment de ne pas pleinement faire partie de la société ou d'y avoir une place. « La situation de départ, c'est souvent une situation d'enfermement ou de "renfermement". Notre travail vise l'ouverture, amener l'autre à oser discuter, à retrouver confiance ». Le premier pas, c'est de faciliter le mouvement des personnes pour qu'elles sortent... et que ça sorte.

« Quand on arrive ici, on ne connaît personne, mais petit à petit on se livre, on se raconte, on sort ce qu'on a en nous.... Les épreuves de la vie font de nous des cactus. On pique. Petit à petit, on apprend à faire tomber les épines, à s'ouvrir et à sortir de cette coque dure. »

« Sortir de la maison, c'est le premier pas. Ouvrir une porte pour aller vers un autre univers. » C'est le challenge qui gravite autour de toutes les actions de chaque service, permettre d'aller à la rencontre de, d'échanger, s'ouvrir à l'autre... « changer sa carte mentale ».

Oser « aller vers » aussi en tant que professionnel·le

« On peut attendre que les personnes viennent à nous, mais on peut aussi aller vers elles. » Cela fait partie de la démarche d'éducation populaire et permanente. « C'est une stratégie institutionnelle en soi qui demande de changer les cartes mentales en termes de pratique professionnelle. Cela fait partie de la formation des travailleur·ses et de leur temps de travail d'aller en rue, sur le terrain. » Par exemple, le rôle de travail en rue des éducateur·rices du club de prévention du CAPEP vise à aller à la rencontre des jeunes, mais c'est aussi un rôle de veille, de mise en lien avec les familles pour identifier d'éventuels besoins et pouvoir les orienter vers d'autres services. Plusieurs fois, cela s'est traduit par la mise en place de nouveaux services, d'activer des crédits financiers spécifiques pour répondre à ces constats de terrain. « C'est ce que j'appelle notre rôle d'observatoire social : aller sur les territoires que l'on connaît à la rencontre des publics qu'on ne connaît pas et qui ouvrent difficilement leurs portes. Aller vers le public invisible qui ne vient pas toquer ici. »

L'enjeu est aussi d'amener d'autres acteurs à aller à la rencontre des publics qu'ils ne touchent pas. Par exemple dans le service Réseau Conseil, l'équipe du CAPEP fait partie de « réseaux d'entreprises » et anime un « réseau d'entreprise inclusive ». Deux fois par mois, le réseau se retrouve, entend les besoins des entreprises, pour ensuite proposer des rencontres qui mettent en lien des acteur·rices ou entreprises qui peuvent répondre aux problématiques des un·es des autres et ainsi renforcer l'action sur leur territoire commun.

Retrouver de la confiance... envers nous-mêmes et les autres

« Plus tu vis la solitude et plus tu penses perdre tes capacités, car tu ne les vis plus. C'est quand tu reviens dans un collectif que tu les retrouves. »



Source image : © Soleenn Bihan

Le processus d'isolement amène intrinsèquement le fait qu'une personne isolée ne peut compter que sur elle-même pour faire face aux aléas. Et rapidement, l'idée corolaire – que la société lui renvoie de manière plus ou moins explicite selon les cas – est qu'elle est aussi la seule responsable de ce qui lui arrive... voire qu'elle le mérite. Si sa situation ne s'améliore pas, c'est la spirale de la dévalorisation qui s'enclenche.

« Tu as les idées en tête qui se tassent. La société nous dit qu'on est de mauvaises femmes, mauvaises mères, mauvaises personnes... A la fin, on n'est plus sûres de rien. Même la cuisson des pâtes, tu finis par te demander si c'est toujours bien 8 minutes. »

« Au CAPEP, j'ai gagné en maturité et j'ai repris confiance. Mon monde, c'était un monde d'anarchie totale, de délinquance. J'étais réticente à venir, je n'aime pas voir de nouvelles têtes. Mais j'avais besoin d'aide. Au début, dès que j'arrivais, j'allais dans la salle de défoulement. Je mettais les gants et je tapais, tapais, tapais dans le sac pour évacuer toute la colère que j'avais en moi... ; aujourd'hui, j'en ai moins besoin. Ici, c'est comme un lieu d'apaisement des consciences. On nous invite à communiquer et à dire ce qu'on ressent, au lieu de tout exprimer par la colère. Aujourd'hui, quand les autres me font une remarque, je m'en fous. Je me dis que c'est elleux qui ont un souci, mais pas moi. »

« Avant j'étais à la rue. Aujourd'hui, je suis au CHRS. J'ai arrêté mes bêtises et je m'engage dans l'insertion socioprofessionnelle et le logement. Mon souvenir le plus marquant, c'est quand j'ai commencé ici : les gens m'ont donné leur confiance. Avant personne n'y croyait, personne ne m'aurait donné du travail. Tout le monde pensait que j'aurais fini morte dans un caniveau. »

Retrouver la confiance en soi – en ses capacités, aptitudes, talents et certitudes – , c'est l'ingrédient indispensable pour renouer avec la société et in fine, le monde du travail.

« Je dirais que j'ai compris que c'était un mouvement. J'ai pris confiance en moi, mais aussi en les autres. J'ai pris conscience de tout ce qu'on est en capacité de faire bouger. D'abord, on a besoin d'être rassuré. Le mouvement part de soi : il faut combattre ses propres démons pour aller bien. Ensuite, on peut aller vers les autres et se mettre en mouvement. On a un rôle à jouer et on est capables de faire bouger les choses. »

La recherche nous a montré que la dimension collective peut permettre de progresser individuellement. C'est grâce aux regards des autres, aux échanges par rapport à ce que chacun·e vit et aux retours que l'on reçoit que l'on redécouvre ses forces et atouts. « Le CAPEP agit comme un révélateur de qualités qu'on pensait perdues. » Le groupe agit comme « une bulle d'oxygène où les ondes positives d'une personne peuvent s'élargir à d'autres ». Mais, pour autant, elle ne convient pas à tout le monde :

« Parfois, le groupe reste une source d'angoisse. On le voit bien depuis la pandémie de covid de 2020-2021, beaucoup de personnes se replient sur elles-mêmes et craignent les espaces de collectivité. »

Dans ce cas, le processus doit permettre à chacun·e de cheminer dans une dynamique individuelle.

« C'est aussi une question de temporalité. Parfois, il faut du temps pour oser aller vers un groupe. Il faut laisser ce temps et peut-être qu'à un moment, on se sentira d'intégrer un groupe. C'est une lutte quotidienne, même si la personne en a très envie. »

Rechercher ce qui fait sens et nous motive

« Ici, j'ai trouvé ma voie. On m'a laissé une chance de trouver ma voie, de m'épanouir. Quelqu'un·e qui n'est pas du milieu peut trouver sa place. Ce que le CAPEP regarde, ce ne sont pas les diplômés, mais ce qu'on poursuit. Ici, j'ai eu la sensation qu'on croit en moi. »

Une autre dimension de développement du pouvoir d'agir mise en avant lors de la recherche populaire est le retour à une forme de quête de sens. Le but n'est pas de s'inscrire dans un parcours de (ré)insertion standardisé, mais plutôt de parvenir à identifier ce qui fait sens pour nous, ce qui nous fait vibrer et dans quel type d'activités ou environnement on se sentira aligné·e. Le point de départ, ce sont les motivations et les aspirations personnelles.

« J'ai été étonnée de l'écoute... du temps consacré à m'écouter et à s'assurer d'avoir bien compris ma situation. »

Ce qui fait que cela fonctionne au CAPEP, c'est que ce principe est incarné. Il n'est pas appliqué uniquement dans le cadre de l'accompagnement d'insertion. Il est pratiqué aussi au niveau des professionnel·les.

« En poussant la porte du CAPEP, j'ai poussé la porte de l'épanouissement personnel. J'ai pu allier deux parts de moi : celle de la créativité et celle de l'envie d'aider les autres. Aujourd'hui, mon besoin de création est devenu ma manière d'agir pour et avec les autres. »

« Je cherchais un lieu où je pourrais travailler en adéquation avec mes valeurs : où je pourrais aider les autres, en les respectant, en étant juste dans mon approche. »

Incarner de la sorte le projet associatif d'éducation permanente et de développement de pouvoir d'agir oblige aussi parfois la structure à s'opposer ou à refuser d'incarner des missions que l'État leur propose d'endosser.

« Je me souviens de la loi appelée "Les bataillons de la prévention", un projet de prévention de la délinquance juvénile qui devait se greffer aux missions de protection de l'enfance. On a refusé de s'inscrire dans cette loi (et les moyens qui allaient avec) et avec d'autres, on a publié une tribune dans plusieurs journaux pour alerter sur ce glissement. »

Au cours de la recherche, le pays était plongé dans la saga de la réforme des retraites, contre laquelle les professionnel·les et les participant·es du CAPEP se sont mobilisé·es plusieurs fois, rejoignant les manifestations. Il s'agit de bons exemples de l'influence au niveau sociétal du développement du pouvoir d'agir.

Faire évoluer les consciences...

« Ce n'est pas la société qui change, c'est nous, face à la société, qui changeons. »

Le processus de renforcement de la confiance en soi entraîne inévitablement une évolution des représentations des participant-es. Chaque personne change de regard sur elle-même, prend conscience de ses potentiels et talents, saisit les opportunités d'aide et de rebond qui existent, comprend les fonctionnements sociétaux qui ont conduit à cette situation de vie, découvre d'autres réalités de vie et manières de voir, etc. Il s'agit de renforcer sa conscience de la société, puis faire évoluer les consciences d'autres.

« Ça me fait penser à un jeune qu'on a accompagné : il s'était pris la tête avec son conseiller de la Mission locale. On lui dit : « Lui, il ne changera pas, sa méthode ne changera pas, sa mission est celle-là. » On a essayé de l'aider à prendre conscience que la posture de ce travailleur, il la rencontrera auprès d'autres professionnel-les. Par après, le jeune est revenu en disant que son conseiller avait changé. On lui a dit que non, alors il a répondu : "bon ben alors c'est moi qui ai changé de point de vue sur lui." »

Mais ce mouvement s'inscrit dans les deux sens. L'idée n'est pas de faire adhérer les personnes aux visions et positions qu'adoptent certaines institutions, loin de là.

« On peut demander à l'étudiant-e de changer complètement sa manière d'interagir et de se comporter, mais on peut aussi demander à l'institution de changer sa façon d'intervenir. » Et parfois, il faut faire le saumon et remonter à contrecourant. **« Le public qu'on accompagne est complètement stigmatisé. Quand on entend le discours politique qui dit qu'aujourd'hui on est proche du plein emploi et qu'il n'y a qu'à traverser la rue, c'est ne pas tenir compte des personnes avec qui on travaille. Tout le monde a le même discours disant que ça devrait aller. Mais au niveau local, quand on discute avec un financeur public et qu'on lui montre tout ce qui est mis en place et testé pour aider ces personnes, alors il comprend et il est en mesure d'apporter une voie de financement complémentaire pour tenter une autre approche. »**

Le projet d'éducation permanente du CAPEP ne se limite donc pas à l'accompagnement de personnes, il vise aussi à développer et affirmer le pouvoir d'agir des institutions.

« Le CAPEP a participé, avec d'autres associations, à l'implémentation de forums citoyens composés de personnes allocataires de minima sociaux pour favoriser l'expression d'une parole citoyenne et développer des lieux de participation en territoire. Dans la loi de 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Activité (RSA), est affiché la participation des publics concernés par les politiques d'insertion : « [...] La définition, la conduite et l'évaluation des politiques mentionnées au présent article sont réalisées selon des modalités qui assurent une participation effective des intéressés [...] » . Depuis, cela a disparu du cadrage de l'appel à projets départemental et les forums n'ont pas été poursuivis. Nous avons alors interpellé le département afin qu'il soutienne leur poursuite et nous envisageons de les reprendre en main au travers de notre collectif d'associations. »

...et les pratiques d'insertion

« Si demain, je transformais la société, en m'inspirant de ce que j'ai appris ici, je développerais des formations pour d'autres structures afin de diffuser notre manière de travailler. »

« Moi, je renforcerais l'inclusion des publics dans toutes les institutions : en termes de personnel engagé, bâtiments/locaux, postures et pratiques, etc. pour planter des germes de conscience. »

Contaminer d'autres structures du secteur de l'insertion sociale et professionnelle, c'est certainement l'aspiration qui est apparue la plus fortement au cours de la recherche populaire, et ce, depuis une diversité de points de vue.

« Lors de la rencontre mensuelle de mars consacrée à la question des multidiscriminations, c'est ce que nous voulions faire ! Sensibiliser d'autres personnes, d'autres entreprises ou organisations aux phénomènes conscients et inconscients de discrimination. Mais finalement, même si nous étions nombreux-ses, les participant-es de la rencontre, on les connaissait et ils nous connaissaient aussi. Ils et elles étaient déjà sensibles à cet enjeu. Et donc, on a un peu loupé cet objectif-là. »

Le partage de pratiques est en partie déjà effectif dans le réseau direct du CAPEP, comme en témoigne le délégué de la préfète à l'égalité des chances.

« Moi en tant que service de l'État, je suis là pour apporter des solutions à des problématiques d'habitants. Le CAPEP a apporté quelque chose : un moyen supplémentaire sur lequel je me suis appuyé avec grand plaisir... et je suis convaincu qu'on a répondu aux priorités des habitants. Le CAPEP reste un outil et une réponse qui va s'adapter aux besoins de la personne, c'est en premier lieu ce que j'ai recherché. Je pense que de premier abord, je n'ai pas différencié le CAPEP du reste, c'est un outil comme d'autres. Ensuite, on découvre les humains à l'intérieur du CAPEP et puis on crée des affinités. Et ces affinités-là, de vrais liens sincères de collaboration, nous ont permis, au bénéfice des habitants, de pouvoir débloquer des situations et faire grandir le territoire : les habitant-e-s et les professionnel-les. Et j'ai l'impression aussi d'avoir grandi avec cette collaboration, d'humainement avoir appris beaucoup. »

L'application en interne du projet associatif du CAPEP favorise aussi ces évolutions et adaptations de pratiques comme le montre ce récit.

« Une éducatrice de rue, sensible aux approches pédagogiques de Montessori et Freinet, a demandé à pouvoir se former. La direction a dit ok. Par la suite, elle a intégré ces nouvelles clés dans l'action « graines de savoirs » qu'elle suivait avec des jeunes en difficulté scolaire. Aujourd'hui, voyant les résultats, les principaux de 4 collèges ont demandé au CAPEP de former à cette méthode leurs professeurs intéressés. La réflexion est en cours au CAPEP pour voir comment répondre à cette demande. »

Aux yeux du groupe de recherche, il est clair que le CAPEP pourrait encore renforcer son influence. Et la structure semble avoir une place suffisamment installée dans le secteur pour y parvenir, elle est reconnue pour sa capacité à rassembler et réseauter, à rendre possibles des rencontres avec d'autres, issu-es d'autres mondes.

« En tant qu'entreprise, on ne vient pas à vos rencontres pour faire du business, on vient ici pour rencontrer d'autres organisations qui ont des clés à nous transmettre pour mieux comprendre des situations qu'on rencontre au quotidien, comme la difficulté de l'accueil. Il ne s'agit pas de n'importe quelles rencontres, ce sont des rencontres qui nourrissent, des rencontres humaines, profondes. »

A la suite de l'atelier du 10 mars par exemple, l'équipe de Somain a appris que de nouveaux partenariats, en dehors du CAPEP, avaient pu naître de ces rencontres de croisement.

Il s'agit certainement d'une première perspective que notre groupe a mise en évidence : affirmer un rôle plus proactif de transmission de pratiques d'insertion basées sur le développement du pouvoir d'agir.

C. Les clés pratiques favorisant le développement du pouvoir d'agir

Repartir de nous... à partir de nous !

« Je ne m'attendais pas à ce que cette institution prenne en compte ma situation spécifique, ma maladie, mes obligations familiales... Jusqu'ici, aucune ne les avait prises en compte comme ici. »

L'approche de développement du pouvoir d'agir part du principe que les personnes concernées par des situations problématiques savent mieux que quiconque ce dont elles ont besoin pour en sortir : ce qui va fonctionner, ce qui ne leur convient pas... et ce qui est prioritaire.

Cela oblige aussi à renouer avec des intuitions personnelles, avec ce que l'on pensait être des rêves irréalisables.

« Il n'y a pas eu de regards insistants ou gênants sur ma situation. C'est encourageant. Je me suis libéré et j'ai pu montrer qui j'étais. J'ai pu dévoiler sans retenue que j'étais un très bon photographe. D'ailleurs pour la rencontre, c'est moi qui vais prendre les photos. Je me suis senti pousser des ailes quand on m'a proposé cette mission. J'ai retrouvé un souffle que j'avais perdu. »

Une telle approche oblige parfois à sortir un peu du cadre, ou plutôt, elle ne peut pas se limiter au cadre de la formation ou de la recherche d'emploi.

« On nous demande de mettre les gens à l'emploi ou dans un parcours scolaire, alors qu'ils ne sont pas dans les bonnes conditions pour le faire. Il faut d'abord travailler sur ces conditions-là. Face à une situation bloquée, où l'on attend de nous un résultat précis (trouver un emploi), nous devons être capables de ne pas voir la mission avec des œillères, de nous adapter pour agir sur d'autres dimensions qui vont permettre d'aider la personne à avancer sur son chemin. »

Et parfois, pour les professionnel·les, cela implique aussi d'accepter que l'on n'est pas le bon acteur pour agir.

« Ce qui m'a parlé c'était cette mission d'influer sur le contexte de vie, l'environnement... en en faisant partie. On intervient dans le milieu : c'est nous qui allons là où sont les gens, c'est nous qui adoptons leurs règles, leur rythme... Ca m'a aussi permis de me rendre compte des limites de notre action : parfois, l'énergie y est, mais pas la possibilité, car en face, il n'y a pas les ressources. On apprend aussi quand ce n'est pas possible. »

Rechercher une position d'égalité

« Malgré un contexte difficile, la structure reste ouverte et bienveillante. On a notre mot à dire, les portes sont ouvertes et pas que celles de l'accueil. Ici je me sens considérée en tant que personne. »

S'il ne serait probablement pas juste de dire que les professionnel·les et les personnes accompagnées sont, de fait, dans une position égale – même si cela a été entendu plusieurs fois dans la recherche –, il apparaît clairement que la posture adoptée au sein du CAPEP tend vers cet **équilibre des positions**.

Durant un an, dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire du CAPEP, chaque service a eu l'occasion d'organiser un évènement afin de faire découvrir ses actions, les groupes qui le fréquentent et/ou de sensibiliser aux réalités de vie que l'on y rencontre le plus souvent. Chaque service a pu développer librement son activité, en toute autonomie, ce qui a donné une forme tout à fait particulière aux différentes rencontres : un escape game, un atelier de sensibilisation, des mises en situation, une parodie de jeu télévisé, etc.

Dans ce cadre, l'atelier du 10 mars a été souligné par plusieurs personnes, car il a incarné ce principe d'égalité. Il était consacré à la question des multidiscriminations a :

« Tout le monde était au même niveau. Il n'y avait pas de différence entre les participant·es : on ne savait pas qui était qui. Les personnes accompagnées assuraient l'animation et l'organisation au même titre que les professionnel·les, les partenaires et les responsables du CAPEP étaient dans le public et ont participé aux mises en situation au même titre que les autres. » « Moi qui suis extérieure au CAPEP, j'aurais été incapable de dire qui avait quel statut dans la salle : simplement, tout le monde était au même niveau, personne plus haut qu'un·e autre. »

Un moment fort où plusieurs ont souligné s'être senti·es « complètement légitimes » et « à leur place ».

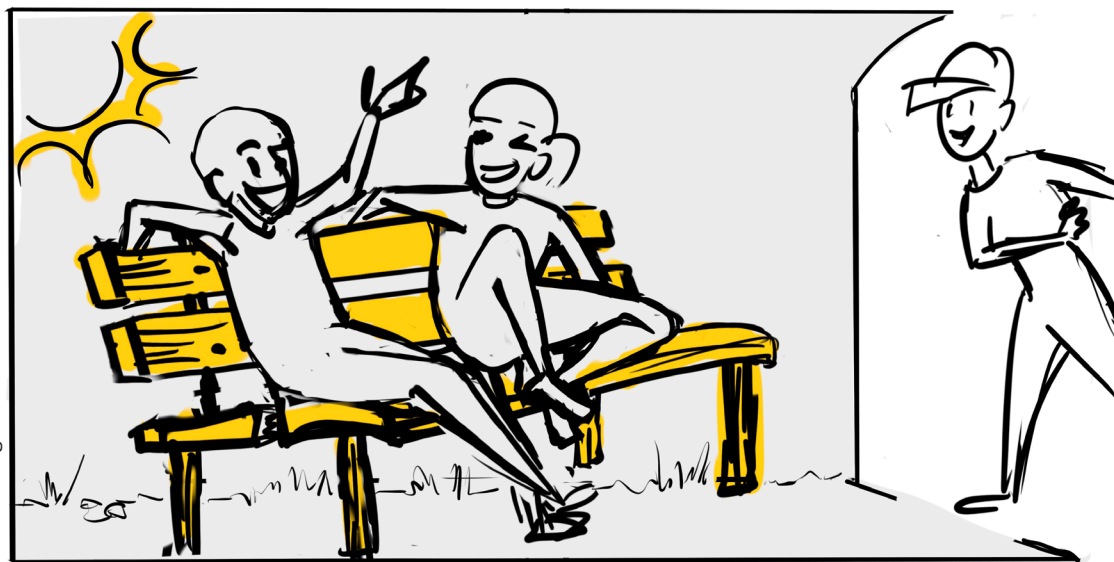
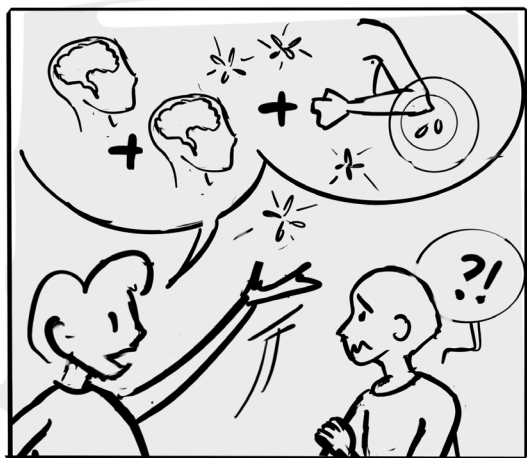
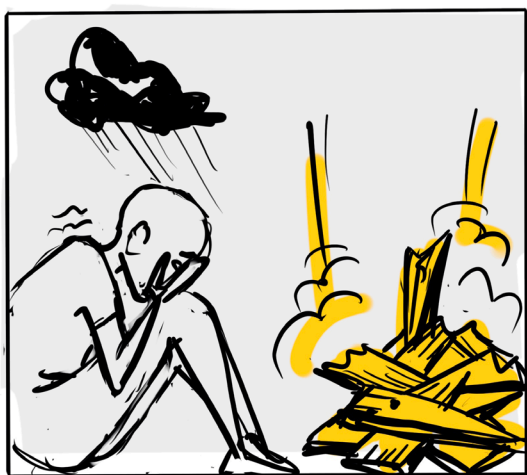
Du côté des travailleur·ses, on estime aussi « apprendre autant de choses des personnes accompagnées que ce qu'on leur apporte. », dans une forme de **réciprocité** naturelle.

Un rapport d'égalité aussi entre les professionnel·les et les personnes accompagnées : les premier·es estiment ne pas savoir mieux que la personne concernée le chemin à suivre. Les équipes n'envisagent pas non plus leur rôle comme celui de « structurer », ni de « formater » les personnes qu'elles ont en face d'elles.

« Ce n'est pas moi qui sais mieux que la personne en face de moi ce qu'elle doit faire. C'est elle qui m'indique vers où elle veut aller. »

Cette posture maintient les personnes concernées comme pleinement maîtresses de leurs choix dans leur parcours d'insertion et... surtout de leur parcours de vie..

« Car, finalement, c'est ça que l'on recherche, c'est qu'elles retrouvent une place de choix dans leur chemin de vie. »



Source image : ©Solemn Bihan

Avancer, toujours

« On ne lâche rien ! Si la personne a de la volonté, si elle veut s'en sortir, retrouver un travail, la conseillère, elle ne lâchera rien. Elle est tout le temps derrière moi. Elle me dit : "Aujourd'hui, tu n'as pas réussi l'entretien d'embauche ? C'est pas grave. Demain, y en aura un autre." Ils m'ont redonné confiance, ils étaient là pour me faire avancer, avancer, avancer... C'est grâce à eux que j'ai retrouvé du travail et que je poursuis ma voie. J'ai beaucoup de projets en cours... j'espère qu'ils se réaliseront. »

« Avancer ». C'est certainement le mot le plus souvent entendu lors des interviews. « Avancer et ne pas s'arrêter. » Comme si le processus de développement de pouvoir d'agir reposait plutôt sur une dynamique, un mouvement qui s'enclenche, une énergie qui se ravive et qu'il faut maintenir.

« Le CAPEP, c'est l'essence dans le moteur ! »

Une fois qu'on a redémarré, on ne s'immobilise plus.

L'essence, le carburant... Cette métaphore nous parle bien. Là où nous avons l'habitude de recevoir un itinéraire à suivre, les témoignages expriment plutôt de l'énergie, une énergie positive qui porte et encourage. La conviction que, quel que soit le besoin de départ, il peut être rencontré. Que les chemins sont multiples, qu'il n'y a pas de voie unique. Et si un chemin ne s'est pas révélé être le bon, on en explore un autre. On ne baisse pas les bras.

« Quand Céline est arrivée chez nous, elle était dans une grande précarité, à la fois financière et sociale. Elle était très renfermée. Un chantier d'insertion lui a été imposé au sein du CAPEP. Elle ne souhaitait pas le faire. Durant celui-ci, elle a rencontré Eddy avec qui le contact est bien passé. Elle l'a accompagné dans ses projets et s'est découvert un intérêt pour les ruches, à tel point qu'elle en a installé chez elle. Cela lui a permis de renouer progressivement avec un bien-être oublié. Ensuite, elle a suivi un atelier autour de la nourriture saine. Ce fut une nouvelle révélation pour elle. Elle m'a dit qu'elle avait compris que c'est dans les métiers d'animation qu'elle se voyait. »

Le fait que l'institution du CAPEP compte une diversité de services, avec des professionnel·le·s issu·e·s de disciplines différentes, est ressenti comme un atout pour adopter une posture d'« ouvrier de possibles ».

« Ce qui fait la force, c'est de sentir qu'on est entouré de différents regards, différents métiers. C'est ce croisement qui permet d'élargir sa façon de voir les choses. Ça aide à agir, à avancer. » Du côté des partenaires, on voit également positivement cette créativité et capacité d'adaptabilité du CAPEP, comme en témoigne un préfet d'établissement scolaire : « Ce qui m'a le plus marqué, ça a été la création d'un poste de médiateur adulte relais, dans la période post-covid. Ce nouvel acteur a été mis en place, d'abord pour permettre d'aller vers les habitant·es et de remettre à l'emploi des gens qui en étaient très, très, très éloignés, mais aussi pour faire face aux souffrances et moments difficiles qu'ils et elles ont vécu lors des différentes phases du confinement. »

Pour autant, nous avons plusieurs fois évoqué que cette transversalité devrait être renforcée.

« Il faudrait lever les critères d'éligibilité imposés par les financements pour les différentes actions, permettre une transversalité des accompagnements pour que chaque professionnel puisse accompagner une personne à travers différentes actions ou mettre en place un "parcours" de découverte des services du CAPEP pour que les personnes puissent identifier elles-mêmes le service par lequel elles veulent être accompagnées. »

Dépasser ses limites, oser

« Quand iels sentent qu'on est ouvert-e à faire quelque chose, iels nous bousculent pour qu'on le tente. »

C'est la continuité du processus de développement du pouvoir d'agir : partir des personnes et de leurs énergies, idées, pour les concrétiser, renforcer leurs capacités et conscience que oui, elles en sont capables.

Une des clés est d'offrir un cadre d'expérimentation et de création collective, à l'image des festivités des 50 ans de la structure où chaque service a reçu carte blanche pour proposer une activité à laquelle l'ensemble du réseau est invité à prendre part, le chemin de réinsertion. Une rencontre a ainsi pris la forme d'un escape game, une autre d'un jeu télévisé, une autre s'est appuyée sur la réalisation d'un reportage.

La dynamique est d'identifier constamment des opportunités et d'inviter à les expérimenter (qu'il s'agisse d'un rôle d'animation dans une rencontre, d'une activité nouvelle ou une démarche vers une structure extérieure par ex.), de pousser à oser risquer.

« En poussant la porte du CAPEP, j'ai poussé la porte de la rupture avec l'isolement et la découverte de mes talents. Avant je vivais dans l'isolement. Je pensais que je ne savais rien faire. Le CAPEP m'a lancé un défi...et je l'ai relevé. J'ai appris à utiliser un ordinateur et aujourd'hui je sais envoyer des mails. Puis, ils m'ont lancé un nouveau défi... et petit à petit, j'ai découvert et appris que je pouvais faire plein de choses : je jardine, je bricole, je peins... Je suis aussi devenu bénévole dans une association et j'ai trouvé du travail. Je ne suis plus seul. »

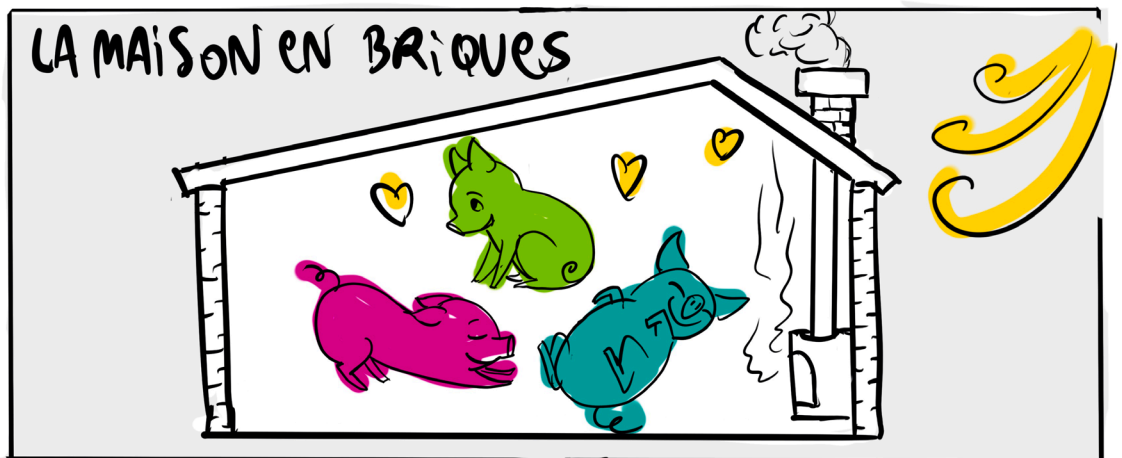
Bien entendu, il ne s'agit pas d'être kamikaze ! L'enjeu est d'assurer les conditions pour se sentir suffisamment en sécurité pour oser.

« Le pouvoir, on nous le donne...en nous faisant découvrir qu'on l'a déjà. Quand je suis arrivé ici, j'étais stagiaire. Je ne savais pas vraiment vers où aller après mes études. On m'a donné l'opportunité d'expérimenter tout en étant accompagné. J'ai osé, je savais qu'il y avait un filet. Petit à petit, ce filet descend un peu plus bas chaque fois... jusqu'à ce qu'il se retrouve par terre. Et là, on se rend compte qu'en fait, on est capable de le faire soi-même. Et finalement, on se sent en capacité d'agir partout où il faut, même auprès des décideur-ses politiques ou de la direction.»

Il en va de même dans la recherche individuelle d'emploi.

« Quand ils ou elles reçoivent une offre d'emploi, ils nous appellent et nous disent : "Il y a une offre dans telle organisation, viens, on va adapter ton CV, préparer ta lettre...". Ils ne se contentent pas de nous dire d'aller la voir sur la plateforme en ligne. »

« On nous pousse à oser, à nous dépasser et à dépasser l'expérience si cela ne nous plaît pas. » Rebondir, toujours.



MORALITÉ
il faut passer par
plusieurs étapes
et s'y mettre à plusieurs
pour construire du solide

(S')Ouvrir des portes

« Pour la rencontre autour des discriminations, on a construit une vidéo avec le groupe, puis on a imaginé le déroulé de la journée. Le groupe m'a proposé d'animer le moment de mise en commun des ateliers. Par la suite, plein de gens sont venus me féliciter, d'autres pensaient que j'étais une travailleuse du CAPEP. Ca m'a boostée, ça m'a fait réaliser que j'étais capable et que j'aimais ça. Par la suite, j'ai rejoint le groupe de recherche populaire. Et dernièrement, j'ai été recontactée par Unicef où je suis bénévole depuis plus de 10 ans. Et ça fait 10 ans qu'ils me tannent pour que je devienne ambassadrice ; mais moi ça m'intéressait pas, j'osais pas, je me pensais pas capable alors j'ai toujours dit non. Mais après cette animation, j'étais tellement chamboulée... j'ai dit oui ! Je vais aller suivre des journées de formation à Paris, j'ai choisi mon thème de campagne : l'accès pour tou-ttes à l'hygiène intime. Et cet été, je serai amenée à voyager en Inde, puis au Brésil pour sensibiliser sur ce thème. Une nouvelle aventure pour moi ! »

C'est l'un des récits de « ponts-transformation » que la recherche populaire a permis de collecter. Il illustre bien le processus de renforcement individuel. Mise en confiance et boostée par le collectif, la personne accompagnée a pu y trouver sa place, et finalement rebondir dans un engagement sociétal militant qui sort complètement du cadre du groupe où elle a pu déployer ses ailes.

Cette ouverture à d'autres lieux d'engagement, de bénévolat, de militance est une étape importante du processus de recouvrement du pouvoir d'agir des personnes. Elle peut survenir de plusieurs manières :

- par l'accompagnement des personnes dans des structures partenaires locales, comme ce fut le cas pour Jean-Claude qui est devenu bénévole dans l'association « **Main dans la Main** » ;
- par l'opportunité de découvrir de nouvelles activités ou disciplines qui poussent la personne à créer son réseau autour de ce nouveau centre d'intérêt, comme Céline qui s'est passionnée pour les ruches puis les ateliers pédagogiques ;
- ou simplement en offrant un espace où reprendre confiance petit à petit et retrouver un projet qui fasse sens , comme Louharia qui, au cours de son stage à la ferme urbaine de Sabatier, a décidé de reprendre des études d'assistante maternelle.

L'accompagnement (des professionnel·les comme du groupe) consiste alors à (r)assurer suffisamment la personne pour qu'elle puisse faire le pas de la rencontre, s'ouvrir à d'autres environnements et groupes. L'enjeu est que le groupe et/ou l'accompagnant·e ne reste pas central·e mais simplement un soutien temporaire... même s'il peut être réactivé de temps en temps.

« Je les embête un petit peu. (rires) Quand j'ai besoin d'un coup de pouce, je retourne les voir et je suis accueilli·e. »

Pour plusieurs personnes interrogées, cette porte laissée ouverte est importante.

Du côté des professionnel·les, la notion d'ouvrir les portes fait aussi écho à celle d'ouvrir les portes d'autres comme expliqué dans le point « oser aller vers » de cette recherche.

« Nous sommes passé·es d'une pratique de lutte collective à une société plus individualiste imprégnée d'une nouvelle injonction : celle de participer. Une injonction aux pouvoirs publics, à qui l'on impose de faire participer les citoyen·nes, et une injonction aux citoyen·nes, que l'on estimera être de bon·nes ou mauvais·es citoyen·nes en fonction de leur degré d'implication dans les dispositifs publics de participation. Ceci avec une dose certaine de contrôle, moralité et culpabilité. Pourquoi est-ce si difficile de faire ce mouvement "d'aller vers" sincèrement et sans obligation ? Aujourd'hui, dire qu'on est une association d'éducation permanente relève presque d'un acte de militance. »

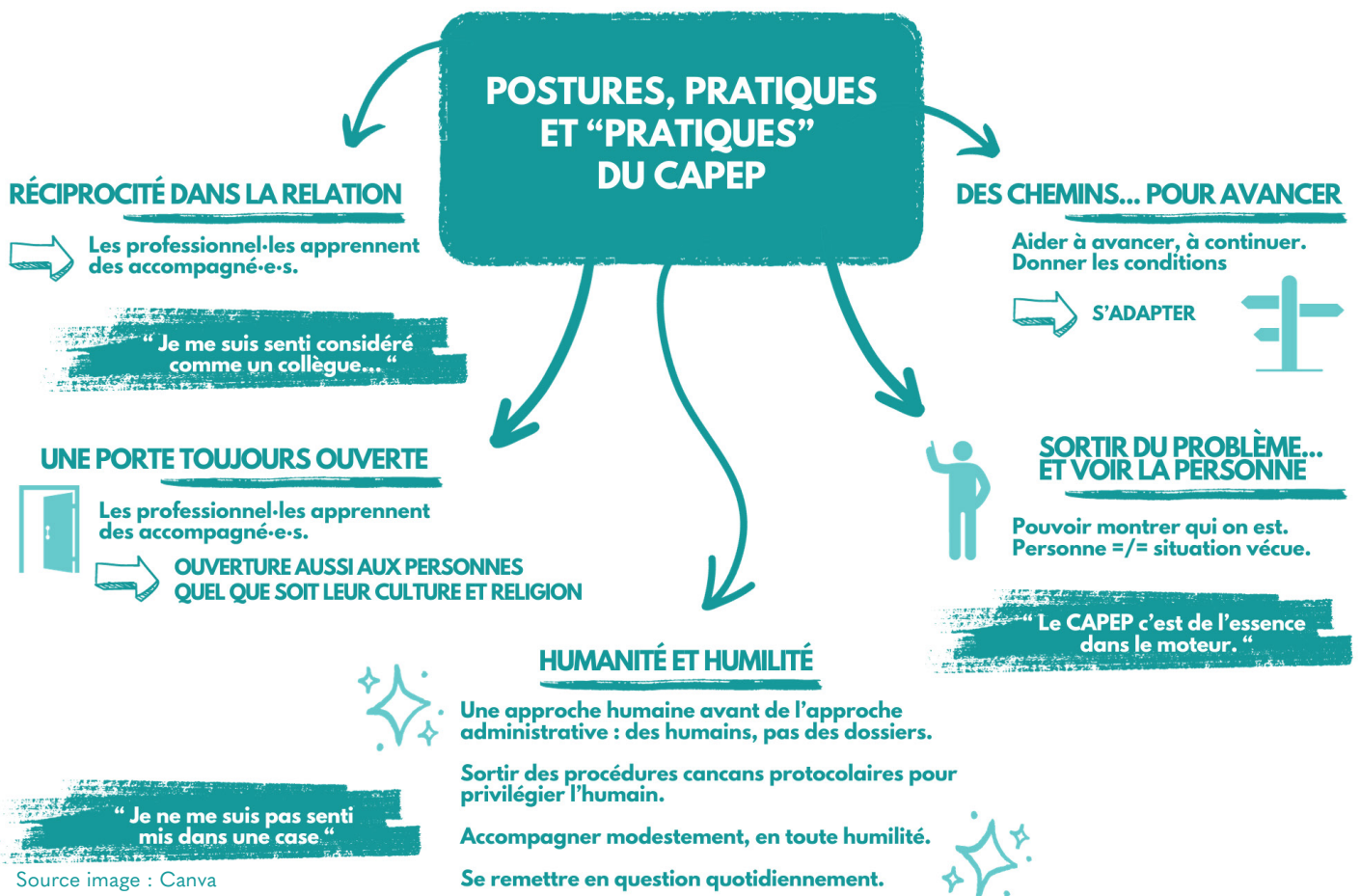
Le processus de recherche populaire a mis en avant à de nombreuses reprises le difficile équilibre avec lequel les professionnel·les jonglent sans cesse pour rester dans cette approche du « faire à partir et avec les personnes concernées ».

« Il y a le cadre et il y a ce que l'on cherche vraiment à atteindre. Le cadre est nécessaire, car c'est lui qui nous garantit d'exister. Mais nous savons très bien qu'il y a le cadre et qu'il y a la réalité : On nous dit de "mettre à l'emploi", nous on parle de "sauver des vies". »

La manière d'accompagner s'écarte du champ du contrôle et de la contrainte qui vont souvent de pair avec la notion de cadre à respecter. D'ailleurs bien souvent, il est nécessaire de tordre le cadre, voire d'en sortir.

« Les thématiques abordées sont les mêmes qu'ailleurs. Mais ce qui change c'est la logique, l'approche développée. Le CAPEP est écouté et reconnu de par sa spécificité d'éducation permanente : la logique associative gestionnaire et prestataire ancrée dans le rendement et la production n'est pas l'objectif ni l'ambition au CAPEP. »

D. Les postures d'accompagnement favorisant le développement du pouvoir d'agir



Comme nous l'avons présenté précédemment, la recherche populaire est le fruit d'un travail collectif de personnes travaillant au sein du CAPEP et de personnes ayant recours à l'accompagnement en (ré)insertion. Sans que cela ne soit spécialement venu des professionnel·les, la recherche a rapidement mis en lumière des éléments en lien avec les postures de celles et ceux qui accompagnent. Par postures, nous entendons une manière d'être, une attitude, un positionnement qui donnent une certaine tonalité aux pratiques de la (ré)insertion socioprofessionnelle. Dans cette dernière partie de la recherche, nous cherchons à transmettre ces dimensions de postures qu'une personne a résumées comme telles : « humanité, simplicité, audace, confiance ».

Privilégier l'humain et l'humilité

« Le développement du pouvoir d'agir, ça passe par la simplicité et l'authenticité ; une confiance qui se tisse et qui s'entretient par la suite ; bref... de l'humain. »

Avec « avancer », le terme « humain » est le second mot le plus souvent entendu lors de la collecte de témoignages pour mener cette recherche. Cela est à la fois peu étonnant puisque le CAPEP l'a inscrit dans sa définition depuis ses origines : « L'Éducation permanente et Populaire caractérise, depuis 1973, l'action du CAPEP au nom des valeurs universelles d'un humanisme partagé : la dignité, la tolérance et le respect ».

Mais pour autant, cela soulève un profond questionnement : les liens sociaux se sont-ils à ce point détériorés que nous sommes à ce point reconnaissant·es d'être traité·es avec dignité humaine ?

Au CAPEP, cela apparaît comme un ingrédient central : privilégier une approche humaine avant une approche administrative.

« On nous voit d'abord comme des personnes : iels distinguent la personne de la situation problématique qu'elle vit », « nous ne sommes pas des problèmes...ni des numéros de dossier »

Il s'agit donc de voir la personne et ses potentiels plutôt que ses difficultés et limites.

La posture d'humanité passe également par une attitude d'**humilité** dont les travailleur·ses font preuve et qui a été soulignée par plusieurs acteurs·ices interviewé·es, dont le délégué de la préfète de l'égalité des chances interviewé lors de notre recherche.

« Le vecteur qui va sauver le monde, c'est assimiler cette valeur d'humilité. C'est le cœur de la relation qu'on doit avoir avec les gens.(...) C'est important de se battre pour des valeurs, mais c'est aussi important de savoir les partager. Le CAPEP sauvera le monde, lorsque le monde adhèrera à ses valeurs. Il faut qu'on s'aime les uns, les autres. On ne peut pas faire ce métier si on n'aime pas les gens. C'est essentiel d'aimer les gens. Sortons de notre carcan professionnel et soyons juste humain·es. C'est le mot que j'ai envie de dire aujourd'hui. Sortons de ce millefeuille, de ces piles de dossiers, et puis essayons d'être le plus simple possible, de se simplifier la vie et de travailler humblement. Même si on fait des petits trucs. Je préfère qu'on réussisse un petit truc plutôt que de rater un truc énorme. Soyons modestes, et travaillons avec le cœur. Les manières de prendre en charge sont souvent protocolaires alors qu'il faut être plus simple. C'est peut-être de la méconnaissance des publics, de la crainte des professionnels... mais en face ce sont des gens comme nous. Simplifier la relation qu'on a avec le bénéficiaire, avec les gens pour qui on est là. On n'est pas là pour baliser un chemin, mais pour apprendre de l'autre. On en apprend tous les jours. »

Cette posture impose de « se remettre en question régulièrement », de « réinventer la manière d'accompagner les personnes concernées » et d' « agir sans jugement sur les situations rencontrées ».

L'impact de cette posture revient également dans le discours des personnes accompagnées qui, d'une part, ne se sentent pas « trompées » (« Avant d'arriver, on pense que ça va être comme d'habitude : on va nous faire plein de promesses et puis, au bout d'un an, la situation sera toujours la même. ») et d'autre part, en deviennent même les messenger·es :

« Mon message à d'autres, ça serait : "ne pas hésiter à demander de l'aide". Parce que c'est difficile. Moi non plus je ne le faisais pas au début. »

« Comme une cousinade », un esprit de famille

Enfin, la recherche a mis en avant le caractère familial ressenti au sein du CAPEP, notamment lors des rencontres mensuelles organisées durant l'année du 50e anniversaire.

« C'était une rencontre très amicale, presque comme une cousinade. Il y avait un esprit de famille. »

Un caractère familial qui n'a pas été évoqué dans le sens de relations amicales entre professionnel·les et personnes accompagné·es ou de liens tissés en dehors du CAPEP, mais plutôt comme une ambiance qui s'impose assez naturellement dans les rencontres, un rapport interpersonnel en toute simplicité.

**« Les sujets abordés étaient très profonds, et pourtant l'ambiance était familiale. »
« L'esprit était super convivial et à la fois professionnel. Il y avait du pro et du fun, comme une cousinade professionnelle. »**

Dans ces rencontres, tou·tes les participant·es, qu'ils soient du CAPEP ou extérieur·es, doivent s'impliquer, réagir et prendre part aux échanges, quel que soit leur statut. Chacun·e est partie prenante au même titre que les autres. Ce point, d'apparence anodin, s'est pourtant révélé important dans le cadre de notre réflexion sur le pouvoir d'agir. Il est apparu comme un facilitant important.

« C'est ce qui permet de partager des vécus difficiles, d'oser se livrer. On sait qu'on est dans un cadre de sécurité. »

Et finalement, c'est cela qui semble rester.

« Je me souviens de retrouvailles avec des personnes qui sont passées par le CAPEP. Elles me parlaient de certain·es professionnel·les ou de moments vécus, d'anecdotes... alors que bien souvent elles ne savent même plus par quel service elles ont été suivies. C'est la relation interpersonnelle qui les a marquées. C'est fabuleux !»

Un écosystème relationnel qui pose des questions de limites

Si l'ensemble du groupe de recherche populaire s'accorde sur l'impact positif des pratiques et postures profondément humaines citées jusqu'ici, les échanges ne se sont pas limités à relever ces faits sans les questionner.

L'écosystème relationnel qui existe au CAPEP constitue assurément un des piliers de son travail de développement du pouvoir d'agir. Mais comme tout écosystème, il impose un travail permanent d'ajustement et de vigilance pour conserver un équilibre entre soutien et autonomie, proximité / sécurité et indépendance. Un équilibre pas si évident à assurer.

« Quand Charly est parti, c'était difficile. Pour moi, c'était un 2e papa. »

Les interviews de personnes accompagnées par le CAPEP mettent fréquemment en avant des liens assez forts entre les personnes accompagnées et les professionnel·les qui les accompagnent.

Il ne s'agit probablement pas de l'ensemble des personnes accompagnées, mais est-ce le signe qu'au terme d'un accompagnement, l'étape de « prise d'envol » est effective ? S'agit-il d'un attachement fort et sécurisant ou d'une forme de dépendance ?

Dans ce cadre-là, le groupe s'est posé plusieurs questions :

- À quelles conditions cette approche basée sur un accompagnement profondément humain peut éviter de mettre les personnes accompagnées dans une position de dépendance ou de paralysie ? A quelles conditions la proximité entre personnes accompagnées et accompagnantes est-elle au service de l'émancipation ?
- Est-ce inévitable de créer une forme de dépendance lorsqu'on propose un accompagnement basé sur la qualité des rapports humains et la coconstruction avec et prioritairement à partir des envies de la personne concernée ?

Le groupe voit un côté inévitable à une telle proximité dans le fait qu'il semble exister un **« cycle de famille bénéficiaire »** : lorsqu'un accompagnement débute avec une personne, il n'est pas rare qu'un accompagnement soit sollicité ou proposé pour d'autres membres de son entourage : enfants, parents, ami·es... Le CAPEP devient alors une structure de confiance et d'appui pour une même (petite) communauté et des liens de proximité se consolident plus rapidement. Si les équipes sont conscientes que le CAPEP ne vise absolument pas à « s'autoalimenter », que « l'objectif c'est que les personnes puissent poursuivre leur vie ailleurs. », elles ne peuvent nier une tendance de certains publics à revenir.

« Dès que leur contrat s'arrête et qu'ils se remettent en recherche d'un emploi, ou quand les enfants sont partis de la maison, les participant·es de nos actions reviennent systématiquement. Iels retrouvent un lieu de sécurité. »

« Moi, j'observe aussi un autre phénomène. Les personnes anciennement accompagnées reviennent pour voir si ce qu'elles ont mis en place est ok, si ce qu'elles font, cela a une valeur à nos yeux. C'est comme une forme de remerciement : "Vous avez vu, ça a été compliqué comme moi pendant un certain temps, mais maintenant j'en suis là." Ca se fait partout. C'est aussi pour dire : "Au-delà de toi, j'avance aussi". Je le ressens comme un témoignage. »

Cette dimension pose la question plus globale de sentir la limite de l'intervention professionnelle. A quel moment lâcher, proposer un relai par d'autres ?

« Il y a toujours une circonstance atténuante qui incite à repousser les limites...et par circonstance atténuante, j'entends quelque chose lié à l'humanité justement. »

Cette posture professionnelle implique aussi de faire un travail sur soi.

E. Des espaces pour faire vivre le pouvoir d'agir au sein de la structure

Nous l'avons expliqué au début de ce document de synthèse, notre recherche populaire s'intéresse aux clés, postures, approches, pratiques...qui permettent que le pouvoir d'agir de chacun-e puisse se développer. Une mission que s'est donnée le CAPEP, tant auprès des celles et ceux qui y évoluent en tant que salarié-es que des personnes accompagnées, stagiaires ou partenaires au projet.

Dès les premiers pas dans la recherche, le groupe a fait le constat que le 3e niveau sur lequel repose le développement du pouvoir d'agir, l'influence sur la société, les cadres de référence, les décisions, etc. n'était pas évident à identifier. Nous avons mis en place plusieurs stratégies pour les approcher et finalement plusieurs ont pu être pointées, comme le refus de la loi de prévention contre la délinquance juvénile, la réintégration des forums citoyens dans la nouvelle réglementation, les mobilisations contre la réforme des retraites...

Si cette dimension n'est cependant pas si facile à identifier, c'est notamment parce qu'elle est aujourd'hui davantage portée par le pôle « gouvernance » du CAPEP, composé de la direction et du conseil d'administration. La structure, en tant qu'association a fait le choix de remettre ce rôle de gestion dans les mains des personnes qui font partie de la société civile, avec des regards tiers et des sensibilités différentes. « Ces administrateur-rices sont à la fois dans la guidance et sur le terrain. Iels s'efforcent d'être en lien avec les salarié-es, de prendre part aux événements, aux réunions... pour prendre les bonnes décisions. » Ce sont elles et eux qui jouent le rôle politique de la structure, notamment lorsqu'il s'agit de porter vers l'extérieur le regard et les principes du CAPEP, d'échanger et de valoriser les pratiques et les salarié-es auprès des partenaires et/ou des élu-es, d'interpeler, de s'indigner, etc. Pour autant, ces espaces ne sont pas exclusivement restreints aux organes de gouvernance. Il est arrivé que des salarié-es les intègrent.

« Il y a déjà eu des tentatives d'intégrer aussi des personnes accompagnées, mais c'est difficile de le faire dans la durée. Il y a la difficulté du langage codifié entre professionnel-les de l'animation, ce n'est pas toujours facile de sortir de ses préoccupations individuelles pour entrer dans ces espaces collectifs... On a la volonté, mais la volonté ne suffit pas. »

Le rôle politique se joue aussi en interne. « Le développement du pouvoir d'agir, notamment au niveau politique, c'est un élément du projet associatif qui doit se décliner à tous les niveaux. » Depuis toujours, des commissions thématiques sont ainsi mises en place en interne : qualité de vie au travail, communication & ancrage, gouvernance, responsabilité sociale et environnementale des organisations...

« Tout thème peut être suggéré par toute personne et se voir traité au sein d'une commission. » Ouverts à toutes les salarié·es et composé·es de membres de la direction et du conseil d'administration, ces espaces sont des lieux de croisement où se débattent et s'élaborent des propositions d'actions pouvant renforcer le projet du CAPEP. **« L'idée, c'était de décider ensemble, avec la direction et le CA. Il y a des va-et-vient des décisions entre les différents organes... L'idée c'est que ça percole de part et d'autre. »**
« Ça prend du temps, mais ça vise à maintenir une dynamique au sein de l'association, voire à la transformer à certains endroits. Par exemple, au service prévention, il y a 3 ans, on a travaillé sur la liberté d'action des salarié·es tout en mettant un cadre sécurisant. Il y avait des perspectives intéressantes qui ont été reprises dans le projet de service. »

« Pour moi, c'est normal de faire partie de ces commissions...peut-être parce que je suis une ancienne du CAPEP. C'est normal qu'on prenne une part aux décisions. J'ai l'impression que c'est dans l'ADN du CAPEP. »

Si ce partage de pouvoir fait sens pour certain·es, il n'est pas encore intégré par tout le monde.

« Dans les salarié·es, il y en a plus qui ne participent pas que l'inverse. Ce n'est pas encore assez fort. Les commissions mises en place sont issues de propositions du CA, ce n'est encore jamais arrivé qu'un groupe de salarié·es vienne nous voir pour proposer un thème. Les possibilités de participer ne sont pas assez connues. Mais cela demande du temps, et tout se fait sur fonds propres. »

Pour les salarié·es, ce sont également des espaces où l'on peut porter des préoccupations et centres d'intérêts personnels qui ne sont pas toujours en lien avec leur champ professionnel, comme les enjeux climatiques.

« Ça permet d'avancer plus rapidement sur des grandes questions qui demandent du temps. On va vers les collègues, on essaie de mettre en place des actions dans chaque service. On peut transmettre à la commission ce qu'il est possible de faire : ce qui prend, ce qui ne fonctionne pas. »

Et inversement, ces espaces sont aussi ceux qui nourrissent chacun·e à titre individuel.

« J'ai appris lors d'une de ces commissions que ce projet associatif nous renvoyait chacun au-delà des portes du CAPEP, c'est ce qui donne du sens à nos actions, à nos valeurs, au quotidien. Les actions qui se mettent en place irriguent aussi dans nos vies personnelles. »

Lors de la recherche populaire, plusieurs propositions pour améliorer le CAPEP ont été formulées : mettre en place un accueil collectif des enfants, assurer l'indépendance financière de la structure, instaurer un comité de projets pour les jeunes, élargir les territoires d'intervention... Puisque les idées existent et que des espaces pour en discuter aussi, comment leur permettre de se rencontrer plus facilement ?

« Chaque commission travaille autour d'un sujet précis. Cela bloque peut-être l'imagination ? Peut-être faudrait-il instaurer une commission "idées nouvelles" ? »

Extrait de l'exercice mené lors de l'atelier n°5 :

« Et si je pouvais transformer quelque chose dans... ,
je ferais... »

A. DANS LE CAPEP :

- Accueil collectif des enfants de personnes accompagnées
- Assurer l'indépendance financière du CAPEP pour sortir des injonctions institutionnelles et poursuivre un accompagnement ancré dans l'humain, par ex. en proposant des prestations de service, des formations payantes à d'autres structures, via le mécénat, autofinancement...)
- Quel rôle le CAPEP peut jouer par rapport aux enjeux environnementaux ?
- Élargir les territoires d'intervention (vers le « sans limite »)
- Lever les critères d'éligibilité imposés par les financements pour les différentes actions
- Transversalité des accompagnements : chacun·e pourrait accompagner une personne à travers différentes actions
- Portes ouvertes, promotion du CAPEP et ambassadeur·rices
- Impliquer davantage les personnes accompagnées dans les organes internes du CAPEP.

B. DANS LA SOCIÉTÉ :

- Renforcer l'inclusion des publics dans toutes les institutions : en termes de personnel engagé, bâtiments/locaux, postures et pratiques, etc. « **planter des germes de conscience** »
- Généraliser les espaces d'expression libre (par ex. conseils citoyens)
- Moduler le temps de travail en proposant un revenu universel de base
- Lever les critères d'éligibilité imposés par les financements pour les différentes actions

C. DANS MON ENTOURAGE, AUTOUR DE MOI :

- Organiser une Auberge espagnole géante à l'échelle d'un quartier, accessible à tou·tes, fonctionnant sur un principe de frigo solidaire pour éviter de jeter des aliments et plats préparés (tant par des collectivités ou commerces que des particuliers)
- Sensibiliser à l'écologie et la protection environnementale
- Développer des lieux communs

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le processus de recherche populaire s'est clôturé par un atelier de « bilan » lors duquel le groupe a pris le temps de partager les ressentis quant au processus vécu ensemble durant une année et d'identifier des éléments méthodologiques qui lui semblent intéressants de conserver pour la suite. L'exercice a également abouti à la mise en lumière de perspectives d'action pour la poursuite du renforcement des pratiques de développement du pouvoir d'agir au sein du CAPEP.

A. Un espace inhabituel

« La démarche, c'était pour moi avant tout de belles rencontres. »

Comme expliqué dans l'introduction de cette étude, la démarche de recherche populaire s'est construite autour d'un nouveau groupe, composé d'une diversité de personnes impliquées de manières différentes au sein du CAPEP : des membres de l'équipe professionnelle, des membres de la direction et du Conseil d'Administration et des personnes accompagnées. Ce groupe s'est réuni une dizaine de fois au sein d'un espace créé spécialement pour la démarche : les ateliers de recherche populaire.

Au sein de ces ateliers, comme dans l'ensemble de la démarche, l'approche voulue a été collaborative et horizontale : la parole, le regard et le vécu de chacun·e ont été considérés comme légitimes et experts. Le groupe s'est réuni dans une ambiance conviviale et a veillé à ce que chacun·e puisse s'exprimer librement, et soit aidé·e par les autres quand cela était nécessaire. « C'est agréable de travailler comme ça, sans étiquette, tou·tes à un même niveau. »

Ce souci d'intégrer une diversité de personnes et d'aller à la rencontre de l'autre s'est tout de suite imposé comme un pilier de la démarche. Le groupe voulait que la recherche soit le fruit du croisement de regards multiples et que tout le monde s'en sente partie prenante, si l'envie y était. Les ateliers de recherche se sont donc assez vite dirigés vers des moments « d'aller vers » d'autres personnes, au travers des interviews et des rencontres mensuelles.

Cet élan d'ouverture et d'accessibilité s'est aussi ancré dans le choix des méthodes choisies où là aussi le groupe a misé sur la diversité.

« J'ai particulièrement aimé quand on a travaillé à partir du dessin. Cela a permis de faire sortir plus de choses et d'impliquer d'une manière plus active les jeunes présents à l'atelier. »

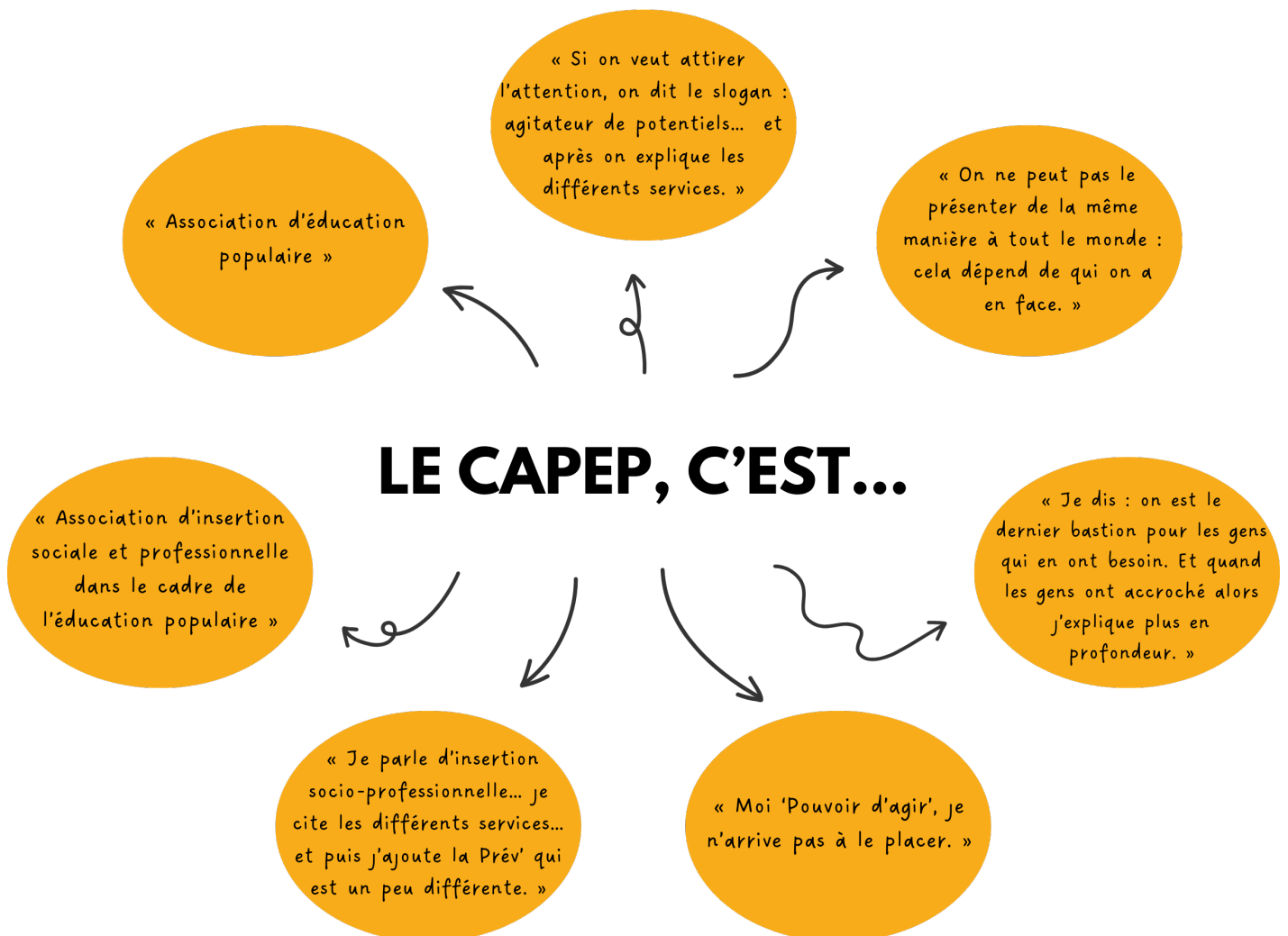
Pour la suite : poursuivre vers un processus de recueil de récits, pour capter le regard d'autres personnes concernées, tout en utilisant à nouveau le dessin.

Pour la suite : Faciliter l'implication d'une plus grande diversité de personnes au sein des organes de gouvernance par des méthodes faisant appel à des formats d'expression divers qui les rendent plus attractifs.

B. Le défi de transmettre une manière de travailler : un exercice qui nous ramène au cœur du CAPEP

Les échanges menés durant la recherche auront montré toute la difficulté que représente l'exercice de parvenir à identifier, puis nommer ce qui caractérise non pas un métier, mais une manière de l'exercer, une manière de pratiquer. Transmettre une posture est d'autant plus difficile qu'elle repose pour beaucoup sur des éléments peu tangibles, difficiles à représenter : on parle de valeurs, de la manière de les incarner, d'énergie, de sensibilités, d'intuitions.

Cette difficulté a été abordée plusieurs fois durant la recherche. Alors, on s'est posé la question innocente : **« Et toi, tu dis quoi quand tu dois expliquer le CAPEP ? ».**



Cet exercice est révélateur d'une certaine confusion qui peut exister (ou subsiste) entre les actions menées (QUOI), la manière dont elles sont menées (COMMENT) et la visée politique dans laquelle elles sont menées (POUR QUOI). Le CAPEP est-il avant tout une organisation d'éducation populaire qui a choisi d'agir par l'insertion socio-professionnelle et la prévention en milieu scolaire pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes ? Ou le CAPEP est-il une organisation d'insertion socio-professionnelle et de prévention en milieu scolaire qui a choisi d'agir à partir d'une approche d'éducation populaire pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes ?

Si l'institution a assurément une réponse claire à cette question (elle est avant tout une structure d'éducation populaire), il apparaît clairement qu'elle ne l'est pas autant pour l'extérieur, et que le développement des services a probablement éloigné aussi une partie de ses professionnel·les de cette vision.

Au niveau interne du CAPEP, c'est un des nœuds qui explique pourquoi les équipes se retrouvent souvent malmenées dans les cadres d'intervention institutionnels qui leur sont imposés par les financeurs, mais aussi pourquoi il est important de renforcer la culture et la pratique d'éducation populaire au sein de l'équipe professionnelle, en redynamisant les organes de décision et l'accompagnement d'acculturation des nouvelles personnes engagées.

C'est là aussi que se situe toute la richesse de cette recherche populaire : faire ressurgir les fondamentaux, avec le besoin de resituer les éléments de postures d'éducation populaire comme le cœur de l'action du CAPEP.

Pour la suite : Réactiver le processus d'acculturation des nouvelles personnes engagées afin de leur transmettre l'esprit d'éducation populaire dans leur pratique mais aussi au sein de l'institution et ses espaces de gouvernance et de réflexion.

En ce qui concerne **les partenaires et les financeurs**, la recherche offre donc un nouvel outil intéressant pour transmettre et expliquer ces éléments de postures. Une synthèse des résultats pourrait facilement être extraite et diffusée auprès de chacun.

Pour toucher le grand public par contre, son format final de texte écrit, assez long, ne se révèle pas suffisamment accessible.

« Il faudrait synthétiser les résultats et les traduire en bande dessinée ou en infographie. Les dessins, ça parle plus et c'est plus dynamique. »

Pour la suite : Réaliser une infographie ou une série de dessins avec des messages forts qui représentent les résultats de la recherche populaire pour les rendre plus transmissibles.

Pour la suite : Mandater les chercheurs et chercheuses populaires pour qu'ils et elles puissent présenter ces résultats auprès d'autres plateformes et structures, de manière à permettre une transmission directe, vivante et un échange par la suite.

C. Faire vivre la recherche

En conclusion du processus, le groupe est assez unanime. Les ateliers s'arrêtent, mais pas la démarche. Il faut faire vivre cette recherche. Ce qui implique à la fois de la faire connaître, de partager ses résultats pour susciter des échanges et « faire bouger des lignes ». Mais aussi d'en tirer des actions, d'impulser des changements en interne pour renforcer cette approche du développement du pouvoir d'agir.

L'évènement de clôture du 29 novembre 2023 a permis de collecter les idées des membres du CAPEP quant aux actions à mener, à l'issue de cette recherche. Les voici résumées (les éléments repris en caractères gras bleus sont les actions pointées comme prioritaires) :

« Ce que nous pourrions faire pour aller plus loin dans la démarche de développement du pouvoir d'agir... »

...en interne, par rapport aux personnes accompagnées :

- Créer des opportunités
- Favoriser l'autonomie informatique
- Accueil de proximité
- Relancer des espaces d'expression tels que les Comités d'utilisateur·es
- Susciter/permètre une communication ascendante de l'utilisateur vers le financeur

...en interne, par rapport aux professionnel·les :

- Tutorat pour les nouveaux·elles
- Raviver l'éducation populaire

... par rapport au réseau de partenaires :

- Aller vers les partenaires, améliorer le contact avec les autres acteurs sociaux locaux pour mieux relayer



Créer une lettre d'info écrite à plusieurs mains (prof., pers. Acc., CA...) et ancrée sur les actions de développement du pouvoir d'agir des différents services.

- Partenariat intergénérationnel
- Avoir des espaces d'échange avec les professionnel·les d'autres domaines
- Créer et partager un carnet d'adresses
- Se doter d'une newsletter pour mieux communiquer
- S'associer pour dialoguer plus facilement avec les financeurs et aux politiques
- Créer de nouvelles alliances : La ressourcerie (collecte de meubles) ou La passerelle (rénovation de mobiliers)

... par rapport aux territoires :

- Une meilleure communication entre les sites du CAPEP et en dehors du CAPEP
- Élargir les territoires d'action

... par rapport à l'« offre de services » :

- S'adapter à la demande
- Du transport solidaire inter-communal
- Système de location de véhicules pour les usager·es (par ex : en cas de déménagement, début vie active...)
- Activités SIEG/garde d'enfants

- Développer des actions d'entraide :
 - ▮ **un chantier d'insertion autour d'une ressourcerie**
 - ▮ **un réseau d'entraide dans chaque quartier** (par ex. des personnes capables de venir en aide à d'autres pour de petits travaux ou autres)
 - ▮ Aide alimentaire : travail avec commerçant-es, menus suspendus
- ... par rapport aux finances :**
 - Financeurs : quel pouvoir d'agir face à eux ?
 - **Auto-financement comme E. I.** (par ex. en dispensant des formations payantes vers des partenaires pro)
 - Financement adéquat pour chaque service
 - Égalité financière entre les territoires (CAPH et CAVM)
- ... par rapport à la gouvernance :**
 - Nommer un représentant du CAPEP aux Comités des grandes instances
 - **Renforcer l'intérêt d'impliquer des personnes accompagnées dans le CA et l'AG**
 - ▮ Ce qui implique de **mieux communiquer** aussi en interne sur ces deux organes (et les autres) ET de **les rendre plus attractifs**
 - Ouvrir les espaces de prise de décision aux personnes accompagnées :
 - ▮ **Ouvrir les commissions aux personnes accompagnées**

Les 3 premières actions à mener dans le prolongement de cette recherche :

- D'abord, **renforcer le pouvoir d'agir en interne** par :
 - ▮ Une réactivation du processus d'acculturation des nouvelles personnes engagées, qui existait avant mais s'est interrompu
 - ▮ Le maintien d'un espace mixte, horizontal, de réflexion plus profonde comme durant la recherche populaire
 - ▮ La création d'une infolettre interne qui mettrait en avant les actions de chaque service qui permettent de renforcer le pouvoir d'agir.
- Développement d'**actions d'entraide** pour répondre aux difficultés des habitant-es des quartiers, tout en créant un réseau localement et en ouvrant de nouveaux chantiers d'insertion.
- Renforcer l'attractivité des commissions et l'implication des personnes accompagnées dans les **commissions**.

5

PAS LA FIN... MAIS LE PREMIER ACTE

Le CAPEP, agitateur de potentiels...

Tel est le slogan de la structure. C'est aussi l'esprit dans lequel ce processus de recherche populaire a été pensé et mené.

La démarche part de la conviction que chaque membre du CAPEP, quels que soient sa position et son statut, possède un regard et des savoirs légitimes qui doivent être mutualisés, croisés.

Cette conviction pousse la structure à confier ce travail de recherche à un groupe à la composition diversifié (et constamment ouvert à de nouvelles personnes) totalement libre de définir sa méthodologie et de tirer ses conclusions.

En ressort ce document, fruit du croisement de vécus et de savoirs très différents, mêlant citations directes, questionnements et analyses co-construites, ponctués parfois de dessins et de schémas faits à la main. Le potentiel est assurément là !

Les résultats sont présentés une première fois à l'assemblée des membres du CAPEP et nourris de nouveaux apports. Jamais remis en question, toujours accueillis, aussi diversifiés soient-ils. Cette publicité de la recherche sonne la deuxième étape du processus : place à l'agitation...ou plutôt l'agir !

« C'est l'étape la plus difficile. ».

Peut-être. Mais nous ne le pensons pas.

Car en 50 ans, les actions du CAPEP ne se sont pas arrêtées, n'ont pas attendu d'avoir des constats déposés dans un joli document pour savoir comment se réinventer. La recherche vient nourrir une dynamique permanente de questionnement, de réajustement et d'adaptation de ses actions et de son positionnement. Car la réflexion, sans le passage à l'action, c'est moins intéressant que d'oser, tenter, expérimenter même quand on n'est pas sûr-es de son coup. Quitte à échouer. Car savoir que cela ne marche pas, c'est toujours acquérir du savoir.

Alors dans cette volonté d'agiter les potentiels, nous souhaitons que cette recherche puisse nourrir l'élan d'OSER, de tenter, de mettre en œuvre les pistes d'action qui ont été proposées... ou d'autres qui émergeront dans les échanges qu'elle veut susciter.



Anissa, Betty, Catherine, Damien, Flavie, François – Xavier, Habiba, Ikrame
Jean-Claude, Jessica, Julia, Lena, Loïc, Lukas, Maeva, Manon, Marie-Elodie, Marine,
Melissa, Michel, Nasma, Nathalie, Prisca, Romain, Sophie, Vanessa, Virginie & Zakiha.



AGITATEUR DE POTENTIELS

